

FLEURS

POUR TOUTES OCCASIONS

- MARIAGES
- BANQUETS
- ANNIVERSAIRES
- NAISSANCES
- DEUILS

Rodrigue Fleuriste

Tél. 583-0464
Lac-Mégantic

Enr.

L'ÉCHO de FRONTENAC

Rédaction et administration à Lac-Mégantic, comté de Frontenac

Pharmacie
BLAIS enr.

Téléphone
583-0220

AGENCES REXALL
et DOROTHY GRAY

Livraison gratuite
en ville

Vol. 42, No 17

10c l'exemplaire

MERCREDI, 31 MARS 1971

Mme L-PHILIPPE POULIN, directrice

M. MARCEL MASSE A LAC-MEGANTIC

Un des candidats à la chefferie de l'Union Nationale M. Marcel Masse sera à Lac-Mégantic dimanche le 4 avril prochain, à l'occasion de la partie de sucre annuelle de la section de Frontenac de l'Union Nationale.

L'évènement se déroulera au Domaine St-Pierre, près de Ste-Cécile.

M. Masse a répondu favorablement à l'invitation que lui avait faite M. Fernand Grenier, son principal organisateur dans sa campagne à la chefferie de l'Union nationale.

Ligue Régionale de Ballon-Balai 50 Labatt

Le Yves Carrier Meubles de St-Ludger champion des éliminatoires

page 10

DANS FRONTENAC

Le salaire hebdomadaire moyen payé dans l'industrie est de \$80.00

4620 personnes, soit 2841 hommes et 1779 femmes
travaillent en industrie

Au 31 décembre dernier, le salaire hebdomadaire moyen payé dans l'industrie sur le territoire qui dessert le bureau de Lac-Mégantic du Centre de Main-d'Oeuvre du Canada s'élevait à \$80.00.

Ce territoire englobe tout le comté provincial de Frontenac à l'exclusion de la municipalité de St-Méthode d'Adstock qui, elle, relève du bureau de Thetford Mines du Centre de Main-d'Oeuvre du Canada.

C'est dans le secteur tertiaire que les salaires les plus élevés sont versés puisqu'ils se chiffrent à \$86.00 par semaine tandis que le secteur secondaire reste le parent pauvre, les salariés qui y oeuvrent recevant hebdomadairement \$74.00 chacun contre \$78.00 pour les travailleurs du secteur primaire.

4620 personnes, soient 2841 hommes et 1779 femmes, travaillent en industrie.

SECTEUR PRIMAIRE

L'exploitation des terres et de la forêt de même que l'extraction des minéraux, particulièrement le granite dont la région recèle d'importantes réserves, emploient 214 travailleurs. Les chiffres concernant les salaires qui sont versés à ces travailleurs ont été calculés pour refléter, tant le revenu annuel brut de chacun que pour traduire son revenu hebdomadaire pendant la période de l'année où il travaille.

Industrie	Hommes	Femmes	Rev. annuel brut
Agriculture	36	—	\$1,800.00
Forêt	118	—	2,900.00
Mines	60	—	3,920.00
Total	214	—	\$3001.00 (\$78.00)

SECTEUR SECONDAIRE

Le secteur secondaire qui comprend la fabrication des aliments et des boissons, celle des textiles, la transformation du bois, la sidérurgie et la fabrication des motos-neige, procure du travail à 2195 personnes.

(Suite à la page 19)

Lac-Mégantic
entrera d'un bon
pied dans la
présente décennie

page 4

Abolition de la taxe
de vente des
matériaux de
construction

page 8

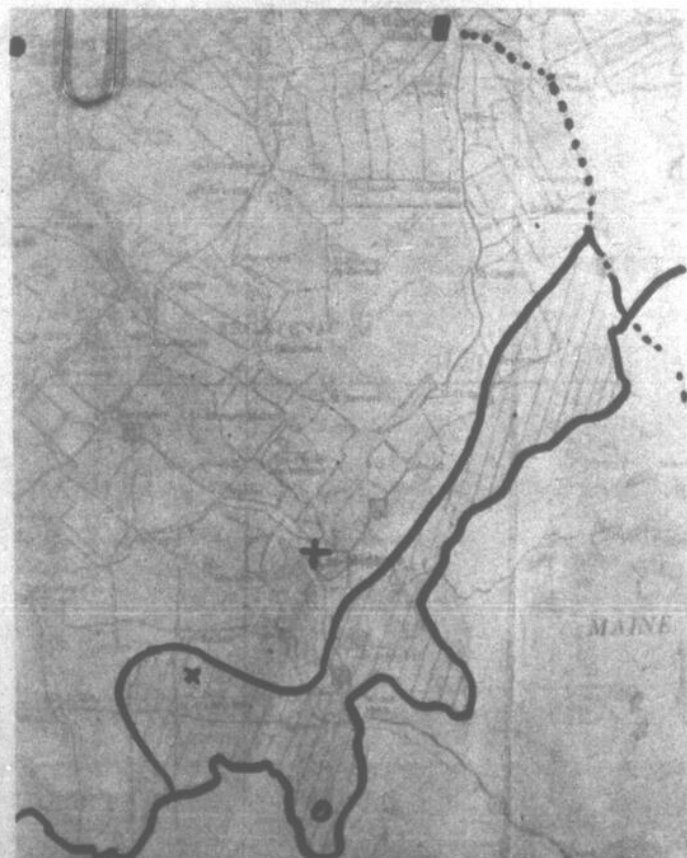
PARC NATIONAL DE LA CHAUDIERE

**Nous ne négligerons pas d'étudier
votre région** (Mme Claire Kirkland-Casgrain)

ACCORD DE PRINCIPE OBTENU POUR AUTORISER LE
GOUVERNEMENT CANADIEN A POURSUIVRE
DES ETUDES PLUS APPROFONDIES

lire en page 2

SITE APPROXIMATIF DU PARC NATIONAL DE LA CHAUDIERE



- Saint-Georges.
- Thetford Mines.
- ✦ Lac-Mégantic.
- ⊠ Mont-Mégantic.
- Mont-Gesford.
- Route 23.



LES LIONS DE LAC-MEGANTIC CHAMPIONS: Les Lions de la ligue juvénile Mégantic-Frontenac ont remporté une victoire de 4-1 sur les Olympiques de Lambton pour se mériter les honneurs de la finale 3 de 5 au compte de 3-1. De gauche à droite (en avant) Bernard Côté, Jean-Marc Frank, Jean-Pierre Jacques, instructeur, Fernand Nolet, capitaine, Alain Dostie (2ème rangée), Bernard Demers, Jean Mercier, Bernard Bolduc, Jeannot Boulanger, Gaëtan Jacques, Germain Baillargeon, Jean-Marc Vachon, Gaëtan Leriche et Côte Therrien.

(Marc Dostie, publiciste)



Pour vous, nous avons... LU. VU. ENTENDU

La guerre civile fait rage au Pakistan oriental où 70,000,000 de Bengalis revendiquent leur indépendance. Les forces armées fidèles au président Nohammed Agha Yhaya Khan sont intervenues à Dacca, capitale de l'état sécessionniste, et les affrontements entre les forces de l'ordre et les rebelles auraient fait plusieurs milliers de victimes. Des informations qui ont par la suite été démenties veulent que le premier ministre du Pakistan oriental, le sheik Mudjubuh Rhaman, ait été appréhendé dès les premières heures de l'insurrection et passé par les armes. D'autre part, le chef rebelle dont l'emprisonnement avait entraîné en 1967 la chute du premier citoyen pakistanais, le maréchal Ayub Khan, serait, selon la radio du Bengale libre, à Chittatong, d'où il dirigerait les opérations. Tout indique que, dans l'immédiat, le gouvernement pakistanais dont les tanks ont affronté des foules armées de bâtons et de pierres à la situation bien en main.

Une force d'environ 1,000 soldats nord-vietnamiens a attaqué un mortier l'aéroport de la capitale royale laotienne Louang-Prabang mais l'ennemi a été repoussé à la suite d'une contre-attaque des forces loyales laotiennes. Les troupes fidèles au premier ministre Souvanna Phouma feraient cependant face à une grave pénurie de munitions et le gouvernement laotien a entrepris des démarches auprès des Etats-Unis afin d'obtenir une aide matérielle accrue.

D'autre part, un commando nord-vietnamien a franchi le périmètre défensif de la base de Khé Sanh et infligé de lourdes pertes les plus importantes depuis le début de l'intervention américaine au Vietnam, à la garnison américaine qui défend cette base. Le feu ennemi aurait tué 33 G.I. et en aurait blessé 78 autres.

Le pape Paul VI a reçu plus tôt cette semaine le président Joseph Tito, de la Yougoslavie. Il s'agissait de la première rencontre à se produire entre le chef de l'Eglise catholique et un dirigeant d'un pays communiste. Tout indique que la Yougoslavie invitera officiellement le pape à visiter son territoire au cours de l'été. La rencontre entre les deux hommes a soulevé des critiques chez certains organismes catholiques qui ne souhaitent nullement que des relations diplomatiques normales s'établissent entre Belgrade et le Vatican.

25 citoyens russes d'origine juive ont été condamnés à des peines d'emprisonnement variant entre dix et quinze ans pour avoir protesté trop fortement contre la détention de certains de leurs concitoyens.

Les autorités hongroises seraient disposées à accorder la liberté au primat de l'Eglise hongroise, Mgr Joseph Mindszenty, à la condition que celui-ci renonce à exercer ses fonctions de cardinal et de prêtre à l'intérieur du pays. Le prélat qui est âgé de 79 ans est réfugié depuis 1965 à l'ambassade américaine de Budapest.

M. Paul Hellyer qui fut ministre de la Défense dans le cabinet Pearson et qui fut candidat à la succession de M. Pearson a déclaré la semaine dernière que la politique économique du gouvernement canadien menait le pays droit à la faillite et à l'anarchie. M. Hellyer qui a écrit un livre sur les réformes souhaitables en économie s'en est pris violemment à la politique du gouvernement Trudeau qu'il a qualifiée désastre moral, financier et technique.

La publication de "La Crise d'Octobre", du secrétaire d'Etat canadien, Gérard Pelletier, a soulevé un tollé de protestations de la part de l'Opposition conservatrice au Parlement d'Ottawa. M. Pelletier a été accusé d'avoir fait fi de la solidarité ministérielle. Le premier ministre Pierre Elliot-Trudeau s'est abstenu de tout commentaire à cet effet.

Trois personnes ont été blessées et cinq autres ont été appréhendées à la suite d'une manifestation de la société d'extrême-droite Edmund Burke au cours d'une conférence donnée à l'Université de Toronto par le leader syndicaliste Michel Chartrand.

Un tiers des 1,200 permis octroyés à Montréal par la Régie des Alcools du Québec auraient été concédés à des membres de la pègre locale, révèle le rapport d'un enquêteur du ministère de la Justice, M. Stanislas Déry. Le rapport dont des bribes seulement ont été rendues publiques ferait état de cas précis de conflits d'intérêts et de pressions exercées sur des politiciens en faveur d'hommes de paille qui servent le milieu.

M. Raymond Garneau, ministre québécois des Finances, a révélé que le Québec encourrait un déficit d'opération de quelque \$400,000,000, au cours de l'année fiscale 1971-72 et que le gouvernement devrait recourir à des emprunts massifs car il n'est pas question d'augmenter les impôts.

Parc national de la Chaudière

"Nous ne négligerons pas d'étudier votre région"

(Mme Claire Kirkland Casgrain)

Accord de principe obtenu pour autoriser le gouvernement canadien à poursuivre des études plus approfondies

Le Comité de Promotion du parc national de la Chaudière qui a demandé au gouvernement provincial d'autoriser le gouvernement canadien à poursuivre des études plus approfondies dans le but d'implanter un parc national dans le sud-est québécois, a obtenu un accord de principe hier, dans une lettre que l'Honorable Claire Kirkland-Casgrain faisait parvenir au président du Comité de Promotion M. Paul-André Busque.

Madame Casgrain souligne que la création des parcs nationaux relève de l'autorité fédérale et que "c'est au ministère de monsieur Jean Chrétien qu'il revient de prendre l'initiative en ce domaine."

Le Ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche ajoute que son ministère est en relation constante avec celui des Affaires indiennes et du Nord canadien à ce sujet. Elle continue en disant qu'il reste néanmoins que tout nouveau projet doit venir d'abord du fédéral et qu'il est par la suite étudié à son mérite, en fonction notamment de nos

propres besoins sur le plan provincial.

Mme Casgrain termine en disant ceci: "Au cours des derniers mois, nous avons axé en priorité notre action au nord de Montréal. Mais il paraît évident, après avoir répondu aux besoins primordiaux de cette région, qu'il nous faille maintenant prolonger notre analyse sur l'ensemble des territoires habités du Québec.

C'est à ce nouveau programme que nous nous attelons présentement et il me

fait plaisir de vous assurer que nous ne négligerons pas d'étudier votre région au cours de ces opérations".

Le comité local du Parc National de la Chaudière rappelle aux corps publics qui désirent appuyer ce projet de ne pas négliger de faire parvenir une résolution demandant au gouvernement canadien de poursuivre des études plus approfondies sur les possibilités d'aménagement d'un parc national dans la région.

(Communiqué)

Vos pompes sont défectueuses ?

CONFIEZ LA REPARATION ET L'ENTRETIEN A

ROMEO DOSTIE

4800 rue Laurier — TEL. 583-0266
LAC-MEGANTIC

REPARATION DE POMPE A EAU, POMPE A L'HUILE
OU DE TOUT AUTRE GENRE.

CARTES PROFESSIONNELLES

Pierre GREFFARD

B.A., L.L.L.

AVOCAT ET PROCUREUR

5284 rue Frontenac Tél. 583-2776
LAC-MEGANTIC

Docteur Gérard NOEL

MEDECIN - CHIRURGIEN

Médecine Générale

5035 Boul. des Vétérans Tél. 583-0678
LAC-MEGANTIC

Dr Marcel COUTURE, o.d.

OPTOMETRISTE

Pour rendez-vous, signalez:

Bureau: 583-0404 5062 rue Frontenac
Résidence: 583-0405 5058 rue Frontenac

Dr Frs-X. PARADIS, b.a.p.d.

OPTOMETRISTE

examen de la vue - Traitements orthoptiques

Bureau: 5137 Frontenac (éd. Huard) - 583-2092
Résidence: 4255 Laval - 583-2238
LAC-MEGANTIC

Dr Gaston HOULE, m.d., C.S.P.Q.

SPECIALISTE en CHIRURGIE

5137 rue Frontenac Tél. 583-2673
LAC-MEGANTIC

ROCH CODERRE, B.A., L.L.L.

NOTAIRE

5137 FRONTENAC TEL. 583-3141
LAC-MEGANTIC

BOURQUE & TURCOTTE

NOTAIRES

5335 rue Frontenac Tél. 583-2262
édifice Bourque LAC-MEGANTIC

COTE & DROUIN

NOTAIRES

Cessionnaire du greffe du
Notaire De Lourdes LIPPE
3443 rue Milette LAC-MEGANTIC Tél. 583-0787

BLANCHETTE & ROBERGE

AVOCATS

J.G. Blanchette 305-310 Continental
SHERBROOKE Yvon Roberge
Tél.: 562-2330
Tél.: 562-1549

Dr Guy LAJEUNESSE

CHIROPATICIEN

— SUR RENDEZ-VOUS —

4822 Laval Lac-Mégantic 583-0128

Dr Gérald BOLDUC, D.D.S.

CHIRURGIEN - DENTISTE

SUR RENDEZ-VOUS 9 h. à midi
Mercredi et Samedi 2 h. à 5 h.
exceptés 7 h. à 9 h.
3544 Milette 583-1026 Lac-Mégantic

Dr Jean-E. BOURQUE

CHIRURGIEN - DENTISTE

9 h. a.m. - 9 h. p.m.

5337 rue Frontenac Tél. 583-2701
édifice Bourque
LAC-MEGANTIC

Maintenant DEMENAGEE au 5093 Rue Frontenac

MESDAMES ET MESDEMOISELLES... voilà le printemps et tout ce qu'il apporte ! En effet, il vous apporte une mode tout à fait nouvelle que vous pourrez admirer en visitant la BOUTIQUE JEANNETTE. Pour donner plus de satisfaction à notre clientèle de plus en plus nombreuse, nous sommes maintenant déménagée au 5093 Rue Frontenac (édifice Marceau).

BOUTIQUE JEANNETTE Mme Jeannette NADEAU, propriétaire
5093 RUE FRONTENAC — LAC-MEGANTIC

Dr Roger MICHAUD, m.d.

MÉDECINE FAMILIALE

3494 rue Grégoire 583-2244
LAC-MEGANTIC

André TURGEON

B.A., L.L.L.

AVOCAT et PROCUREUR
5072 rue Boul. des Vétérans — Tél. 583-1477
LAC-MEGANTIC



LA TECHNOLOGIE MODERNE APPLIQUEE A LA QUALIFICATION PROFESSIONNELLE - Les installations d'examens mécanisés actuellement en place dans les locaux des Commissions de formation professionnelle de Québec et Montréal, à l'intention des travailleurs de la construction, comportent chacune 40 cabines-réponses ainsi qu'une cabine-maitre où sont placés les contrôles des magnétophones de même que les contrôles de communication interne des examens. Dans la cabine-réponse (isoloir) où il prend place, l'aspirant à un certificat de qualification professionnelle dispose d'un d'un écran de télévision, d'un cas ue d'écoute, d'un microphone et d'un clavier de réponse. Lorsque le système audio-visuel aura été complété, c'est l'ordinateur central qui fera les convocations, corrigera les examens, inscrira les résultats dans les dossiers de chaque travailleur, et émettra les certificats de qualification. A long terme, un réseau de communication électronique permettra d'intégrer tous les postes du système d'examens mécanisés répartis à travers les régions administratives du Québec, postes qui s'étendront à tous les secteurs industriels.

La Caisse d'Etablissement de la Chaudière

La plus importante du genre au Québec

Mardi soir dernier, le 23 mars 1971, se tenait à St-Georges-Ouest l'assemblée générale annuelle des membres de la Caisse d'Etablissement de la Chaudière.

C'est devant une salle remplie de membres intéressés, plus de 300, que le vice-président de la Caisse d'Etablissement, M. J. Maurice Breton, a fourni un rapport détaillé du travail exécuté par le conseil d'administration au cours de l'année 1970. Les résultats obtenus mentionnent des chiffres aussi impressionnants qu'une augmentation de l'actif supérieure à \$1,228,000.00 au

cours de la seule année 1970, pour atteindre \$5,118,000.00 au 31 décembre dernier.

Soulignant l'expansion connue au cours des dernières années, Monsieur Breton a rendu hommage au Dr Emmanuel Morin, ex-président de la Caisse d'établissement de la Chaudière et à M. Fabien Roy, ex-gérant, dont le dévouement loyal a permis à la Caisse d'Etablissement de devenir la plus importante du mouvement des Caisses d'Etablissement au Québec.

Au cours des 22 réunions du conseil d'administration en 1970, vos administrateurs, de

dire Monsieur Breton, ont dû prendre plusieurs décisions importantes pour répandre davantage les services de la Caisse à la grandeur du territoire, retenir les services d'un personnel compétent et suffisant, mettre en marche le projet de construction du nouveau siège social qui sera à la disposition des membres au cours de l'année 1971.

Le gérant général, M. Clovis Gagné, dans un rapport sur les opérations de la Caisse, a mis en évidence le rôle du personnel et de l'équipe des représentants, les missionnaires de la Caisse, qui travaillent à faire bénéficier un plus grand nombre de personnes des services spécialisés offerts par la Caisse d'Etablissement de la Chaudière. Au 31 décembre, 5,644 personnes sont membres, soit une augmentation de 1028 sur le 31 décembre 1969. Les

(suite à la page 15)

CHEZ CADORAMA "C'EST LA QU'ON VA"

MONTRES - ALLIANCES - BIJOUX - CADEAUX

la bague de ton choix



Nous avons à vous offrir de la bijouterie dernier cri que nous venons d'ajouter à notre ligne.

OFFREZ UN BIJOU A VOTRE EPOUSE OU A VOTRE AMIE POUR PAQUES

ALLIANCES - BAGUES JONCS REDUCTION

50%

TOUJOURS EN SUPER SPECIAL

FLASH CUBES

1.39 le paquet

POUR 12 POSES

AMPOULES d'éclairage

1.49 la doz

25 à 100 WATTS

CASSETTES

1 HEURE **1.25**

1 1/2 HEURE **2.25**

CADORAMA ENR.

LOUIS-M. MERCIER, propriétaire
5075 RUE FRONTENAC
LAC-MEGANTIC

**EPARGNEZ!
PRIX JAMAIS VUS
chez SHIER**

**MACHINES
A COUDRE**

AUTOMATIQUES
"WHITE"

REG. \$229.98 **119.98**
PRIX SHIER

TAPIS

LA VENTE DE TAPIS
SE CONTINUE

COUVREZ vos PLANCHERS de salon, salle à dîner, chambres, salle de jeux.

COULEURS ASSORTIES

AUX PRIX SHIER **3.79**
A PARTIR DE
LA VERGE

MEUBLES

POUR TOUTES MARQUES
DE MACHINES

REG. \$99.98 **59.98**
PRIX SHIER

AUTRES MODELES

REG. \$79.98 **49.98**
PRIX SHIER

REG. \$39.98 **29.98**
PRIX SHIER

REG. \$149.98 **79.98**
PRIX SHIER

PRELART

GRAND SPECIAL

VINYL

REG. \$2.99
PRIX SHIER

2.69

PRELART

INCRUSTE

EGALEMENT
REDUIT

DEMANDEZ A VOIR
NOTRE ASSORTIMENT

**COFFRES
en cèdre**

FINIS NOYER
LUXUEUX

REG. \$89.98 **74.98**
PRIX SHIER

**MOBILIER
de CHAMBRE
à coucher**

EN SOLIDE

REG. \$159.98 **119.98**
PRIX SHIER

**MATELAS et
SOMMIER**

"RESTOMIC"

EPARGNEZ \$40.00
SUR L'ENSEMBLE

REG. \$159.96 **120.00**
PRIX SHIER

PRIX JAMAIS VUS

CHEZ

Shier Ltée

5200 Frontenac

TEL. 583-2404

LAC-MEGANTIC

EDITORIAL

Lac-Mégantic entrera d'un bon pied dans la nouvelle décennie

(contribution spéciale de Gilles Dallaire)

L'industrie de la construction a connu l'an dernier à l'échelle mondiale un marasme inhabituel dont les séquelles ont été ressenties avec une acuité particulière au Québec.

Les zones marginales n'ont pas échappé au vent destructeur qui a balayé ce secteur vital de l'économie. Elles ont peut-être souffert plus que toutes les autres régions de l'ankylose qui a paralysé pour un temps l'essor qu'elles semblaient avoir pris, sous le fouet de législations dynamiques visant à amenuiser le retard qu'elles affichaient par rapport à des zones mieux partagées vis-à-vis la diversification de l'économie. La situation parfois désastreuse dans laquelle elles se sont retrouvées à la levée des mesures anti-inflationnaires était prévisible car, à la différence des secteurs métropolitains, elles ne pouvaient chercher dans une suractivation de leur potentiel industriel de transformation la compensation à la léthargie qui frappait leurs facilités de production.

L'Est du Québec a été durement touché par la paralysie qui a gêné au point de la rendre marginale comme source de revenus, l'industrie de la construction. Plusieurs entreprises, faute de contrats, ont été acculées à la faillite et le chômage a atteint chez les travailleurs spécialisés de ce secteur de l'économie des proportions jamais vues.

Ainsi, à Lac-Mégantic seulement, la valeur des immeubles érigés au cours de l'année dernière a diminué de près de 50 p.c. de ce qu'elle était en 1969, affichant une baisse de \$703,900. à \$385,650. En 1968, elle était de \$796,750, comparativement à \$451,000 l'année précédente.

Cette chute dans la valeur des édifices construits ou améliorés a entraîné de profondes répercussions sur toute la vie économique de la région. Les argents qui ne sont pas versés en salaires ou en bénéfices de toute sorte restent improductifs: ils n'engendrent pas le bien-être; tout au plus nourrissent-ils le rêve de lendemains meilleurs.

Tout indique cependant que ces lendemains sont à nos portes et les plus conservateurs parmi les observateurs sont d'avis que la valeur des immeubles qui seront mis en chantier à Lac-Mégantic en 1971 dépassera les deux millions de dollars.

La scierie érigée par la firme "C.A. Moreau Inc." sera bientôt terminée. Elle aura nécessité des déboursés de quelque \$40,000. au seul chapitre des immeubles. Un complexe industriel estimé à \$400,000 sera, dès le printemps, construit par la compagnie "Syl-Ester Wood Products Corporation Ltd". Ce complexe représentera le point d'aboutissement de multiples démarches effectuées par les autorités municipales et de nombreux sacrifices réalisés par des centaines de petits

épargnants qui n'ont pas craint d'investir le fruit de leur travail de plusieurs années dans l'avenir de leur ville. A elles seules, ces deux entreprises procureront quelque 120 nouveaux emplois indispensables à la survie économique de la région.

Un projet dont la réalisation a été bien souvent compromise pour des raisons que Lac-Mégantic s'efforce d'oublier doit également prendre corps cette année: il s'agit de l'érection d'un campus régional polyvalent d'une capacité de 2,000 places-élèves qui, si les échéances sont respectées, ouvrira ses portes en septembre de l'an prochain. On estime à \$1,500,000 le coût des immeubles qui seront érigés à ces seules fins sur un terrain situé non loin de la sortie Nord de Lac-Mégantic.

Si les secteurs industriel et éducationnel accaparent la plus grande partie des immobilisations prévues pour l'année en cours, le secteur public n'entend pas pour sa part rester à l'arrière-plan. Des rumeurs que rien, il est vrai, n'est venu confirmer veulent que les autorités municipales songent à édifier dans le centre-ville un immeuble qui abriterait les services fédéraux des Postes, des Douanes et de l'Accise, de la Main-d'Oeuvre et de l'Immigration. L'immeuble en question coûterait dans les \$200,000. Sa location serait assurée à long terme, de telle sorte qu'après un nombre d'années assez restreint il constituerait pour la ville un actif libre de tout lien. Il va sans dire que de la coupe aux lèvres il y a parfois loin mais qui sait si 1971 ne verra pas la réalisation de ce rêve qu'en certains milieux l'on prête aux administrateurs de la chose municipale?

Sur le plan de la construction domiciliaire, l'année en sera, semble-t-il, une reprise dans ce domaine et tout indique que quelques immeubles unifamiliaux et multifamiliaux verront le jour au cours des prochains mois. On mentionne déjà que les plans d'un édifice à logis multiples qui serait érigé dans le quartier Nord ont été ébauchés. D'autre part, il n'est pas exagéré de croire que la valeur des nouvelles habitations qui seront mises en chantier au cours des prochains mois dépassera facilement les \$150,000 et que des réparations et des améliorations mobilisant des capitaux aussi substantiels seront apportées à des immeubles déjà existants.

Quelle est la part du rêve et quelle est celle de la réalité dans tout ceci? Bien malin est qui pourrait trancher. Cependant on a tout lieu de croire que Lac-Mégantic entrera d'un bon pied dans la présente décennie et que les années à venir verront une transformation radicale de cette coquette petite ville qui, telle la Belle au Bois Dormant, s'éveille d'un sommeil presque séculaire et déchire les toiles d'araignée qui entravent sa marche vers la lumière.

répondra pas spontanément de façon positive à cette question. Les services judiciaires peuvent être moins tragiquement essentiels que les soins médicaux, mais il n'en demeurent pas moins importants et souvent pour plusieurs ils sont urgents.

On peut se demander très sérieusement comment il se fait que l'on ne puisse obtenir des services judiciaires gratuitement quand, en fait, l'appareil judiciaire est déjà aux trois quarts étatisé. En effet, qui d'abord est propriétaire des palais de justice? L'état. Qui paie les employés des cours ou des greffes, à tous les niveaux? L'état, c'est-à-dire le peuple. Qui paie les juges? Encore le peuple. Qui paie les procureurs de la Couronne? Toujours le peuple. Il semble donc assez étonnant que si tout ce monde est payé par le peuple et non seulement par les riches qu'il n'y ait que les riches qui ont un accès facile et libre de toute contrainte à l'appareil judiciaire. En d'autres mots, si le peuple paie tout ce système, est-ce qu'il peut l'utiliser selon ses besoins? Non, évidemment.

On comprendra facilement la comparaison suivante: le peuple paie la note de l'assurance-hospitalisation et de l'assurance-santé. Or

(suite à la page 17)

Sur le Pont d'Agnes

(de nos éditions antérieures)
par Louis-Philippe Poulin
(Tous droits réservés)

Le jour où une paix parfaite régnera dans le monde entier, si tel jour nous est réservé, les humains seront tentés de se pincer fortement afin de se rendre compte, si vraiment ils ne rêvent pas.

x x x

Places sur le Pont, cette semaine à Sire O. d'Erable et à Sa Majesté La Tire, aussi.

x x x

Tous ces sourires que nous surprenons sur tant de figures, est-ce l'arrivée du printemps qui les ont provoqués?

x x x

La collecte en faveur de la campagne de la Croix-Rouge, révèle chaque année que cette oeuvre ne connaît que des amis chez nous.

x x x

Nous demeurons tous frères ici-bas, mais des frères qui, de plus en plus veulent de moins en moins s'entendre, s'endurer, s'aimer.

x x x

Ce que nous n'entendons plus Sur le Pont ou ailleurs: "Ca c'est un bon joual!"

x x x

Parce que même si on nous reproche de "parler joual" nous n'entendons presque plus parler de "jouaux".

x x x

L'industrie sucrière, contrairement aux autres industries, doit compter sur le coulage pour permettre de réaliser des profits.

x x x

Fondé en 1929

L'ECHO de FRONTENAC

Journal hebdomadaire régional

Rédaction et administration à 5040 Boul. des Vétérans Tél. 583-1630

LAC-MEGANTIC

Mme L-Philippe Poulin directrice

MEMBRE

des HEBDOS du CANADA

et de

l'AUDIT BUREAU of CIRCULATION



Circulation certifiée

Abonnements: CANADA \$4.00 ETATS-UNIS \$6.00

Imprimé aux ateliers de l'Imprimerie Poulin Ltée St-Joseph de Beauce

Courrier de la 2e classe Enregistrement No 1148



CONNAISSEZ vos DROITS

par Pierre Greffard, avocat, B.A.L.L.L.

LA SOCIALISATION OU L'ETATISATION DE LA JUSTICE

Le titre de cette nouvelle série d'articles amène évidemment la première question: "Faut-il rendre accessibles à tous la justice et l'appareil judiciaire?"

J'ose espérer qu'il n'existe pas un être humain au Québec qui ne

Quand on donne

Si tu veux être heureux
Partage avec les miséreux
Non seulement ton pain
Mais aussi de tes biens

Tu as reçu le don de la foi
Il te faut, crois-moi, Le porter à ton voisin
Car c'est un être humain

A celui qui est souffrant
Donne un peu de ton temps
Une visite sympathique
Produit parfois un effet magique

Si tu suis bien ces conseils
Ta vie sera une merveille
Tu arriveras au ciel
les mains remplies
De mérites aux valeurs infinies.

Saint Pierre te dira en te voyant
Viens jouer cher enfant
Car tu as su donner de la joie
A ceux qui vivaient près de toi

Il faut aimer tous les peuples
du monde entier
Toutes les races doivent s'entraider
Il faut cultiver cet amour
Auquel nous sommes tous invités

Sylvie Grégoire,
Sylvie Boulet,
7ème année, Ste-Cécile.

A l'As. de Chasse et de Pêche

M. Wilma Breton est élu président

M. Wilma Breton a été élu à la présidence de l'Association de chasse et de pêche de Lac-Mégantic, à l'occasion de l'assemblée générale annuelle de cet organisme, assemblée qui se tenait lundi soir aux salles de la Légion canadienne... M. Breton succède à M. Georges Ferland, président par interim depuis la démission de M. Charles Girard... MM. Miguel Durand et Dominique Bouchard ont été élus respectivement premier et deuxième vice-président. M. Georges Daignault assumera les fonctions de secrétaire-trésorier

de l'organisme, tandis que douze membres agiront comme directeurs ce sont: MM. Georges Ferland, Réal Lemoine, André Dufresne, Jos. Paradis, Maurice Quirion, Norbert Morin, H.-Paul Laporte, Honoré Pouliot, Fernand Bellefleur, Réginald Bourret, Julien Chouinard et Cyrille Martin. Des films portant sur les sports de plein air ont été présentés par M. Réjean Turgeon, représentant des ventes de la brasserie Molson. Quelques prix de présence ont également été mis en tirage.

CODE POSTAL

C'est le 1er avril, à Ottawa, que le CODE postal sera inauguré au Canada.

M. Jean-Pierre Côté, ministre responsable des Postes, a annoncé la date du lancement lors d'une conférence de presse tenue aujourd'hui dans la capitale fédérale.

D'ici au début de 1974, le CODE fera de chaque adresse postale canadienne de façon permanente. Le nouveau système sera instauré à Manitoba l'automne prochain, en Saskatchewan au printemps de 1972, en Alberta à la fin de la même année, en Colombie-Britannique, au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest au printemps de 1973, puis au Québec et dans le reste de l'Ontario au début de 1974.

"Le CODE est essentiel, de dire M. Côté, afin de nous permettre de faire face à la montée en flèche du volume de courrier et à l'encombrement de plus en plus prononcé des grands bureaux de poste du Canada".

Le CODE se compose de caractères alphanumériques de

composition uniforme, à savoir ANA NAN. Le "A" représente une lettre de l'alphabet, et le "N", un chiffre allant de 0 à 9. Un espace sépare les trois premiers caractères des trois derniers.

LE CODE K2P OB6 en constitue un exemple typique.

Le CODE renferme nombre de renseignements et peut même désigner un côté de rue compris entre deux intersections ou des éléments encore plus précis dans certains cas. Le numéro indiqué ci-dessus, soit K2P OB6, désigne le côté sud de la rue Nepean, entre les rues Bank et O'Connor, au centre de la ville d'Ottawa.

Un CODE peut désigner un seul édifice, s'il s'agit d'un gros immeuble d'habitation ou de bureaux comprenant plusieurs unités. Il peut aussi désigner un organisme ou une société, si cet organisme ou cet organisme reçoit régulièrement un volume élevé de courrier.

Dans les régions urbaines, toutefois, le CODE ne désigne jamais un élément plus grand que le côté d'une rue, ce qui permet aux Postes de programmer leurs machines de façon à faire le tri du courrier

jusqu'aux plus petites sections de la ville.

Le CODE a été conçu pour une durée d'au moins 30 ans, mais selon M. Côté, il servira beaucoup plus longtemps. Il est assez flexible pour faire face à l'accroissement et au déplacement de la population.

Dès qu'un CODE sera attribué à votre domicile, il fera partie de votre adresse postale de façon permanente. Vous ne changez de numéro qu'en cas de déménagement.

Pour assurer le bon fonctionnement du CODE postal dans tout le Canada, les Postes affecteront une somme de quelque 60 à 70 millions de dollars au poste de l'équipement au cours des cinq prochaines années, dans les quinze villes où 85 p. 100 de tout le courrier d'origine locale est déposé, soit Halifax, Québec, Montréal, Toronto, Ottawa, Hamilton, London, Windsor, Winnipeg, Regina, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Vancouver et Victoria.

M. Côté affirme que le courrier qui ne portera pas le CODE ne passera naturellement pas dans les machines et devra être trié manuellement.

Congrès des Témoins de Jéhovah en fin de semaine

Le monde entier est consterné! Les personnes d'esprit sincère sont bouleversées par les récents événements mondiaux.

Des tremblements de terre dévastateurs aux Etats-Unis et au Pérou, de violents ouragans et tornades au Pakistan et au sud des Etats-Unis, l'escalade des guerres sur les théâtres d'opérations dans les diverses parties du monde, l'énorme accroissement de l'iniquité ainsi qu'un esprit de rébellion sur le plan mondial, ne sont que quelques-uns des événements marquants de notre époque.

Ce qui scandalise la majorité des gens c'est non seulement l'ouverte rébellion des jeunes, mais également le conflit des chefs d'états avec les agences des forces de l'ordre, les réformateurs sociaux, et les systèmes de gouvernements orthodoxes. Certains se révoltent sous rime ni raison, pour le plaisir de "sensations fortes".

Les citoyens honnêtes et respectueux des lois, se demandent: "Pourquoi? Quelle est la cause de cet esprit de rébellion?"

C'est justement ce sujet qui sera pleinement discuté lors du congrès tenu sur les lieux du H. S. Billings Regional High School, 210 rue McLeod, Châteauguay, du 26 au 28 mars.

Le discours clé qui sera donné le dimanche à 14 heures est intitulé, à juste titre, "Qu'y a-t-il derrière l'esprit de rébellion?". M. Laurier Saumur, directeur provincial des témoins de Jéhovah donnera sa conférence devant les délégués et le public invités à assister à toutes les sessions.

Cette assemblée est le point culminant de l'activité ministérielle du 26 congrégations et groupes des témoins de Jéhovah dans les Cantons de l'Est et les communautés de la rive sud du Québec. Durant ce rassemblement plus de 1,300 délégués examineront leur ministère personnel dans le but d'améliorer l'efficacité de leur travail de maison en maison et de leur programme d'éducation biblique à domicile. Le thème choisi pour le congrès est basé sur le passage des Saintes Ecritures dans Jacques 1:21, "Implantez la parole".

LES 30 ANS DES JOYEUX TROUBADOURS



Nos trois JOYEUX TROUBADOURS, Gérard Paradis, Estelle Caron et Jean-Maurice Bailly viennent de célébrer le 30^e anniversaire de leur émission à Radio-Canada, établissant ainsi un record mondial de durée dans le domaine de la radio.

Hommage à Jean Beaudet

Jean Beaudet, compagnon de travail de plusieurs d'entre nous, de la Société Radio-Canada, n'est plus.

Né à Thetford-Mines, en 1908, il a fait ses études au collège de Lévis et au Petit Séminaire de Québec.

Très jeune, il étudie la musique et devient rapidement un pianiste reconnu; en 1929, il remporte le Prix d'Europe pour l'orgue et le piano. A la suite de cet honneur, il séjourne à Paris où il poursuit ses études au Conservatoire international de musique. A son retour, il dirige les principaux orchestres du pays.

C'est en 1937 que Jean-Marie Beaudet entre à Radio-Canada; il y occupe successivement les postes de directeur des programmes de la région du Québec, directeur musical pour tout le Canada et représentant de la Société dans la région du Pacifique. En 1947, il décide de se consacrer exclusivement à la musique en qualité de directeur de la classe d'orchestre du Conservatoire de la province de Québec. En 1952, une bourse de la Société royale du Canada lui permet d'étudier à Paris.

Au moment de son décès, à Ottawa, le vendredi 19 mars 1971, Jean Beaudet était directeur de la musique, au Centre national des arts. Les funérailles ont eu lieu le 23 mars, dans la capitale fédérale.

Collection "Fleur de Lys"

LES CANADIENS APRÈS LA CONQUÊTE

1759-1775

par Michel BRUNET



La Conquête de 1760 demeure au centre de nos préoccupations contemporaines comme Québécois et comme citoyens du Canada. Si celui-ci cherche toujours son "unité nationale" c'est parce qu'à un moment décisif de son histoire sa population s'est divisée entre conquérants et conquis. Deux siècles plus tard, les conséquences de cette division se font encore sentir dans la vallée du Saint-Laurent. Refuser de l'admettre c'est nier l'évidence.

Le nouveau livre du professeur Michel BRUNET, qui a depuis longtemps mis en lumière l'impact de la Conquête sur l'évolution historique du Québec et du Canada, nous replonge dans l'atmosphère chargée des années 1759-1775. De la capitulation de Québec à l'invasion des rebelles américains, les habitants de la colonie laurentienne — Britanniques et Canadiens, conquérants et conquis, protestants et catholiques, laïcs et clercs, commerçants et artisans, seigneurs et paysans — et leurs dirigeants ont fait face à de nombreux défis. L'auteur identifie ceux-ci, cherche à reproduire l'image que les contemporains s'en sont donnée, s'interroge sur la validité de l'interprétation traditionnelle que les historiens nous ont transmise et présente sa propre évaluation des événements et des hommes de l'époque.

Le lecteur découvrira avec intérêt que les Britanniques et les Canadiens de la seconde moitié du XVIII^e siècle ressemblent étrangement aux Canadiens et aux Canadiens d'aujourd'hui. Ils avaient, eux aussi, leurs ambitions avouées ou dissimulées, leurs antipathies profondes et innées qu'ils ne pouvaient pas toujours afficher, leurs échecs qu'ils s'efforçaient de camoufler, leurs succès partiels qu'ils surestimaient et leurs illusions ténues. En les voyant de plus près, nous nous connaissons mieux et nos problèmes contemporains nous apparaîtront dans toute leur dimension. C'est le but poursuivi par l'historien.

LES CANADIENS APRÈS LA CONQUÊTE, 1759-1775: DE LA RÉVOLUTION CANADIENNE À LA RÉVOLUTION AMÉRICAINE par Michel Brunet. Collection "Fleur de Lys". 316 pages. En vente dans toutes les bonnes librairies et à Fides, 245 est, boulevard Dorchester, Montréal 129, Canada. \$8.00

TEL. RES. et BUR. 583-1458

H. P. CAMPEAU, C. D'A. A.

ASSURANCES GÉNÉRALES
Feu — Vie — Automobiles

4235 rue Laval

Lac-Mégantic, Qué.

ASSURANCE-VIE "CONFEDERATION"

Echos d'il y a dix ans

De notre édition du 30 mars 1961

JEUNESSE CREDITISTE — Lors de la convention du Ralliement des Créditistes de Compton-Frontenac eut lieu une assemblée pour la formation de la Jeunesse Créditiste du comté MM. Réal Bouffard, président, Jean Bédard, vice-président, Mlle S. Latulippe, sec.-trés., MM. Clément Breton, Jean-Marie Latulippe, Julien Fortin et H. Baron, organisateurs, forment le nouvel exécutif.

TAXE DE VENTE 6 p.c. — Les Commissaires d'Écoles pour la municipalité scolaire de la Ville de Lac-Mégantic ont décrété par résolution qu'à compter du 1er avril, l'imposition d'une taxe additionnelle de 1 p.c. sur la vente du détail sera appliquée.

LA COOPERATIVE AGRICOLE PREND DE L'EXPANSION — Elle est devenue pour Lac-Mégantic et la région un facteur économique

important. Son développement et ses succès lui ont mérité de devenir l'usine laitière coopérative du comté de Frontenac et du nord de la Beauce.

LA CANNE BLANCHE — Les membres du club Lions de notre ville feront la vente de la canne blanche dont le bénéfice sera destiné à l'achat de lunettes pour ceux qui en ont besoin et qui sont dans l'impossibilité de se les procurer.

NANTISSEMENT AGRICOLE — L'hon. Patrice Tardif, conseiller législatif, prononce un discours au Conseil législatif sur le bill no 13 concernant la loi qui modifie le nantissement agricole.

CONSEIL D'ARBITRAGE — Un conseil d'arbitrage chargé d'entendre les différends entre les commissaires d'écoles de Lac-Mégantic et les membres de l'Ass. Catholique des Instituteurs

a été formé. Me J.-Armand Drouin est nommé président du conseil d'arbitrage, M. Jos. V. Durand représentera la commission scolaire, M. Robert Caron de Québec, a été recommandé par le syndicat. Mme A.B. Bourque agira comme greffier de ce conseil.

COGNEUR FORMIDABLE — "Surveillez bien ce jeune homme, C'est un cogneur formidable" de déclarer Robert Cléroux, en désignant Clermont Bureau, boxeur de Lac-Mégantic. Clermont a remporté une victoire éclatante par mise hors-de-combat au début de la 2ème ronde dans un combat contre Claude Lesieur, du Club Square A.C. dans l'arène de la Palestre Nationale.

NOUVEAU MAIRE — M. Joseph Parent, maire du village de Saint-Honoré a donné sa démission pour cause de santé. C'est M. Jean-Paul Racine, député de Beauce, qui lui succède.

DECES — A St-Ludger M. Lucien Dupuis est décédé accidentellement à l'âge de 41 ans — A Woburn un des plus vieux citoyens de la paroisse M. Alphonse Allard est décédé à l'âge de 83 ans et 6 mois — M. Joseph Giroux de Lac-Mégantic est décédé à l'âge de 82 ans et 9 mois — A Woburn est décédé M. Louis Allard à l'âge de 85 ans — M. Charles Lambert de Notre-Dame des Bois est décédé à l'âge de 78 ans.

NAISSANCES — Joseph Martial fils de M. et Mme Bertrand Fillion de St-Ludger — Joseph Damien Sylvain, fils de M. et Mme Jean-Roch Fecteau de St-Ludger, Joseph Marcellin Christian, fils de M. et Mme Wilfrid Lérourneau de St-Ludger — Denise et Louise, jumelles, enfants de M. et Mme Camille Nadeau de St-Alexandre d'Iberville.

FINISSANT AU SEMINAIRE — MM. Fernand Roy, Ronald Fecteau, et Gilles Dallaire sont des anciens de notre Externat et font partie du groupe des 68 finissants au Séminaire de Sherbrooke.

IL Y A VINGT ANS

M. Jules Massé, de la Société du Bon Parler Français, prononce une conférence à Lac-Mégantic. Le Rév. Frère Roland s.c. reçoit une décoration — M. Grégoire Duquette est élu président de la S.S.J. Baptiste — Chez les proprios on discute sur la question du barrage, l'assemblée est présidée par M. Alfred Fillion — Le Rév. Fr Paul, s.c. est décédé à l'âge de 74 ans.

M. Henri-Louis Martel est élu président de l'Amicale du Collège — M. J.A. Blancette, adjoint parlementaire du ministre de la Défense nationale vient d'être réélu préfet du comté de Compton — Le congrès annuel des clubs 4-H des Cantons de l'Est et de la Vallée de la Chaudière sera tenu chez nous à Lac-Mégantic — Le conseil municipal prend connaissance d'une résolution de la Ligue des Propriétaires demandant l'installation d'un générateur électrique de 5,000 chevaux-vapeur au lieu de deux de 2,500.

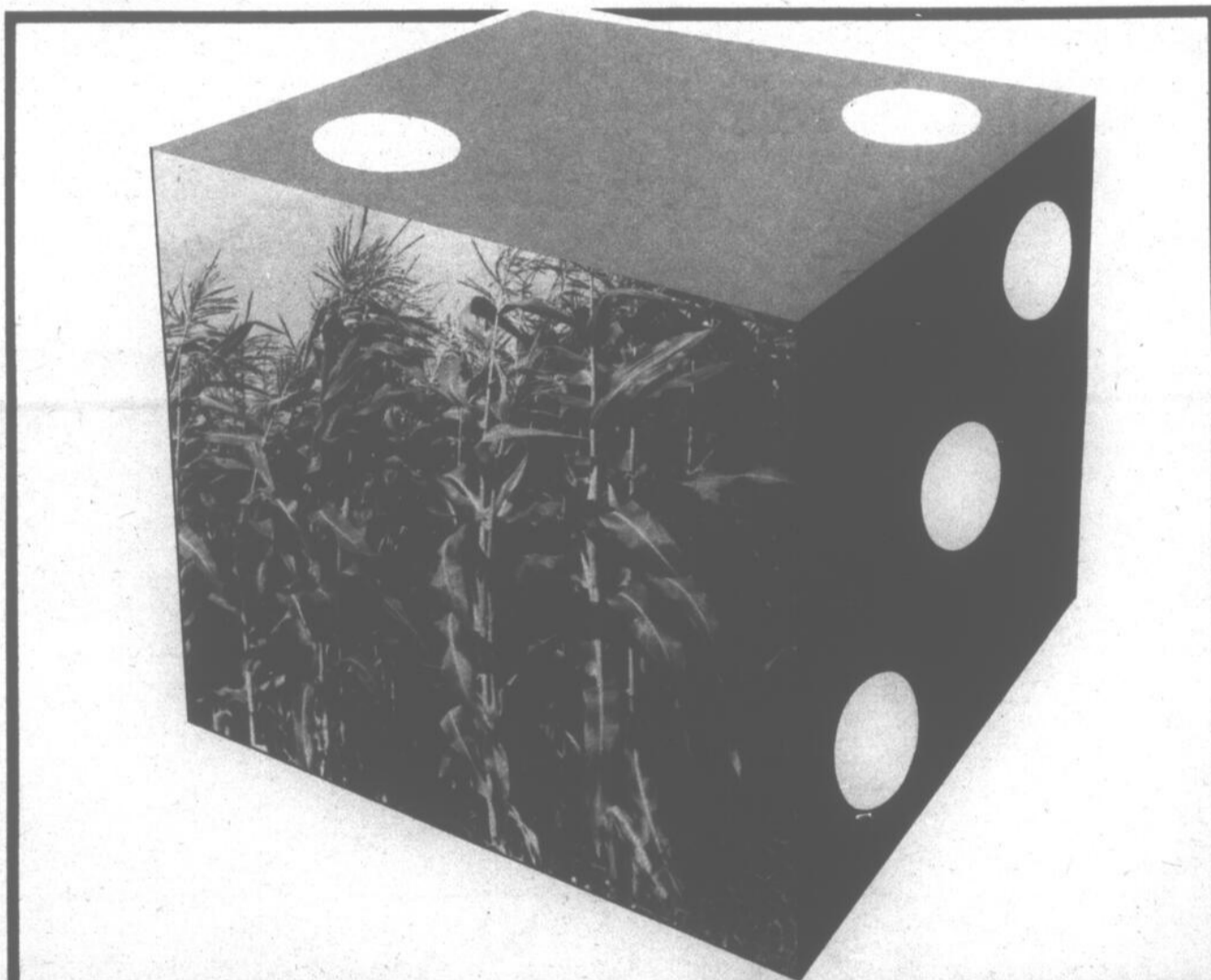
IL Y A TRENTE ANS

La Chambre de Commerce se réunit sous la présidence de M. William Poirier — M. Joseph Grondin est élu président d'une nouvelle Société Coopérative, il sera secondé par M. Joachim Roy de Ste-Cécile, vice-président, M. Albert Hoquette, administrateur, M. Paul-N. Gagnon, sec.-trés. et MM. Téléphore Bédard, Thomas Bilodeau et J.C. Lafontaine directeurs.

Le Crédit Social est fondé à Lac-Mégantic au cours d'une assemblée à laquelle assiste M. Louis Even, présidée par S.H. le maire Gérard Lacourcière. Les organisateurs présents sont MM. Antonio Bédard, Hector Durand, Adolphe Turgeon et Fortunat Toulouse — Une vague de froid déferle sur Lac-Mégantic et la région — Un festival du ski se tient à Lac-Mégantic et remporte un beau succès; il est organisé par MM. Ernest Laporte, Camille Ethier, Paul Vallerand, Rosaire Fortier, Jos. Dion, Jack Little, Ben Turner, Jos. Legendre et Jos. Sévigny.

IL Y A QUARANTE ANS

A une assemblée du conseil municipal sous la présidence de S.H. le maire L.-Philippe Cliche, décision est prise de réduire la taxe foncière — Le conseil projette l'établissement d'un aéroport chez nous — M. Hercule Brault, maire de St-Léon de Val Racine est réélu préfet du comté de Frontenac.



NE COMPTÉZ PAS SUR LE HASARD L'ASSURANCE-RÉCOLTE DU QUÉBEC PROTÈGE VOTRE GAGNE-PAIN!

Un grand nombre d'éléments naturels peut du jour au lendemain mettre en danger d'excellentes récoltes et par conséquent votre gagne-pain.

En effet, que valent des animaux de race, d'excellents bâtiments de ferme, des machines et instruments aratoires en bonne condition, si vous perdez une partie ou la totalité de vos récoltes?

A bien y penser, les récoltes sur la ferme sont à la base de toute exploitation. La perte subite et inattendue de ces dernières

compromet toute votre exploitation agricole et votre revenu annuel.

Vous n'avez pas aujourd'hui à prendre un risque aussi grand, le gouvernement vous offre la vraie formule avec l'ASSURANCE-RÉCOLTE.

Les gouvernements provincial et fédéral paient à parts égales la moitié de votre prime.

Remplissez le coupon ci-dessous, et assurez vos récoltes avec l'ASSURANCE-RÉCOLTE DU QUÉBEC. C'est sûrement la seule et vraie formule de protéger votre gagne-pain.

AR-R-NO 3

LA RÉGIE DE L'ASSURANCE-RÉCOLTE DU QUÉBEC, HÔTEL DU GOUVERNEMENT, QUÉBEC

JE DESIRE PROTÉGER MON GAGNE-PAIN EN ASSURANT MES RÉCOLTES; VEUILLEZ COMMUNIQUER AVEC MOI.

NOM

ADRESSE

Abolition de la taxe sur la vente des matériaux de construction ?

INTERVENTION DU DEPUTE DE COMPTON
M. HENRY LATULIPPE

M. Henry Latulippe (Compton): Monsieur le président, cet après-midi, au cours de la période des questions orales, j'ai demandé au très honorable premier ministre (M. Trudeau) si le gouvernement avait l'intention d'abolir la taxe de vente sur les matériaux de construction, comme le réclame l'Association des constructeurs canadiens.

Selon les porte-parole de l'Association, cette taxe est injuste et, disent-ils, les mêmes arguments sont toujours valables aujourd'hui. Au fait, non seulement elle ajoute au coût d'une construction grandement requise, mais elle déprime une industrie vitale.

Monsieur le président, cette taxe a été imposée en 1965 ou 1966, je crois, et est en vigueur depuis. Selon l'honorable ministre des Finances de l'époque, il fallait imposer cette taxe pour parer l'inflation. A cette fin, il fallait d'abord mettre un frein à la construction domiciliaire et, ensuite, prélever une taxe de 11 p. 100 sur les matériaux de construction. Cette taxe a donc contribué à augmenter le coût de la construction et, de façon générale, le coût de la vie. En augmentant le coût de la vie, le coût du logement a augmenté à tel point que les Canadiens ne pouvaient presque plus se loger.

A cause de l'augmentation des prix, du taux d'intérêt de la Société centrale d'hypothèques et de logement, le gouvernement de l'époque, à l'instar de celui d'aujourd'hui, a voté des sommes astronomiques pour favoriser la construction domiciliaire, mais en établissant des barrières infranchissables. Des taux d'intérêt incommensurables de 10 à 12 p. 100 furent établis par la Société centrale d'hypothèques et de logement et par les banques ou autres institutions financières qui prêtent de l'argent pour la construction de logements.

Des taux d'intérêt aussi élevés, alliés à l'augmentation du coût des matériaux de construction et des services, ont forcé les municipalités à augmenter les taxes de ceux qui auraient pu se construire des maisons.

Le gouvernement a pourtant toujours dit qu'il fallait créer des organismes pour aider les gagne-petit à devenir propriétaires. Mais la seule chose qu'on a faite dans ce sens a été de prolonger la période de remboursement à 50 ans, de 25 ou 30 ans qu'elle était antérieurement. Ainsi, on oblige les propriétaires à payer leurs maisons cinq ou six fois.

L'administration actuelle n'a pour tout souci que d'enrichir les riches et d'appauvrir les pauvres. De cette façon, monsieur le président, nous aidons la haute finance à devenir encore plus puissante, et les hauts financiers à égorger les pauvres. Au fait il est devenu à peu près impossible de construire une maison aujourd'hui, à moins de s'endetter pour 40 ou 50 ans, et payer sa maison cinq ou six fois.

Tout homme a le droit de posséder sa maison, ses meubles, ses objets personnels, son automobile, ses instruments de travail, et a droit également à des biens de consommation.

La propriété personnelle de ces biens permet à l'homme de prendre racine dans un coin de terre et d'y organiser son univers personnel et celui de sa famille. C'est grâce à cette propriété qu'il est en communion avec l'univers physique.

Si la vie, monsieur le président, est un voyage, l'homme doit pouvoir rentrer au port aussi souvent que son activité le lui permet. Ce port doit lui appartenir, et non pas appartenir à autrui. C'est là où il se repose, où il recharge ses accumulateurs d'énergie physique et morale, et où il prépare l'étape du lendemain.

Ses fonctions ne sont convenablement remplies que s'il peut plonger ses racines dans une terre qui est à lui, et dont il peut disposer à son gré. Si la propriété est un bien en soi, si le besoin de posséder une propriété est humain,

et si, par surcroît, la propriété est une garantie de liberté et d'indépendance, il ne faut pas enlever la propriété à ceux qui la possèdent, pour la transférer à un État qui en fera un usage plus abusif encore.

Monsieur le président, l'intérêt personnel est et demeure le moteur le plus puissant de l'activité humaine. Même à partir du moment où il est réservé à un petit nombre d'hommes, à partir du moment où il condamne l'immense majorité des citoyens à travailler sans intérêt, l'État se nie dans ses principes; il consacre une société de maîtres et d'esclaves, et non pas une société d'hommes.

Alors, monsieur le président,...

• (10.00 p.m.)

[Traduction]

M. l'Orateur suppléant: A l'ordre.

AUGMENTATION DE LA TAXE DE VENTE DE 1 1/2 P. 100 ou AUGMENTATION DE 6 1/2 P. 100 DE L'IMPOT DES PARTICULIERS

M. P. M. Mahoney (secrétaire parlementaire du ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, le député de Compton (M. Latulippe) en posant pendant la période des questions orales cet après-midi au premier ministre (M. Trudeau) sa question relative à la taxe de vente sur les matériaux de construction, réitérait une demande faite à de nombreuses reprises, tant à la Chambre qu'à l'extérieur, par de nombreux députés et par des particuliers, des firmes et des sociétés de construction, non la moindre d'entre elles étant la très efficace Association canadienne de la construction.

J'aimerais faire remarquer que, strictement parlant, il n'est pas exact de faire état d'une taxe de 11 p. 100 sur les matériaux de construction. Aucune taxe particulière ne frappe les matériaux de construction, il s'agit plutôt d'une taxe générale sur les produits fabriqués ou transformés. Ce qu'on demande en fait c'est d'exempter les matériaux de construction de cette taxe de vente générale. Au point de vue des recettes fiscales, cette taxe s'élève annuellement à quelque 300 millions ou 350 millions de dollars. Deux options s'offrent pour compenser cette perte: une augmentation de 1 1/2 p. 100 de la taxe de vente frappant d'autres marchandises ou une augmentation de 6 1/2 p. 100 de l'impôt sur le revenu des particuliers.

Nombre de ceux qui ont traité ce sujet se sont limités à parler de la taxe sur les matériaux de construction destinés aux logements résidentiels. Cette exemption provoquerait une diminution des recettes fiscales d'environ 130 à 150 millions de dollars. Comme cette taxe ne s'applique pas à des frais de construction tels que l'achat du terrain, la main-d'œuvre, les frais généraux et les bénéfices, elle n'augmente le prix de la construction des logements que de 4 à 5 p. 100. Je puis assurer au député et à la Chambre qu'ils ont été entendus. Par contre, nos pratiques parlementaires exigent que toute modification fiscale soit dévoilée uniquement dans le cadre d'un projet de loi ou par un exposé budgétaires et ne peut être communiquée en réponse à la question même d'un parlementaire suffisamment intéressé pour attendre jusqu'à cette heure tardive.

(Extrait des débats de la Chambre, le 23 mars 1971)

SAINT-HONORE

DECES

(DNC) — Le 11 mars est décédé accidentellement à St-Honoré de Beauce, M. Rosaire Quirion, époux de dame Thérèse Pépin; il était âgé de 38 ans et 8 mois.

Il laisse pour le pleurer outre son épouse, cinq enfants: Jacques, Linda, Guylaine, Danis et Jacqueline Quirion de St-Honoré, sa mère et son beau-père: M. et Mme Arthur Lessard de N.-Dame de la Guadeloupe, sa belle-mère Mme Frank Pépin de St-Ephrem, ses soeurs et beaux-frères: M. et Mme Paul-Henri Fortin (Rolande) de N.-Dame de la Guadeloupe, M. et Mme Clément Racine (Denise) de Thetford Mines, ses beaux-frères et belles-soeurs M. et Mme Rosario Galazo de Montréal, M. et Mme Henr-Louis Pépin de Thetford Mines, M. et Mme Jean-Paul Dallaire de St-Ephrem, M. et Mme Wilfrid Pépin de New-Yorkshire, M. et Mme Patrick Pépin de Montréal, M. et Mme Jean Paul Toulouse de St-Ephrem, M. et Mme Alfred Pépin de Montréal, M. et Mme Jean-Paul Pépin de Augusta Maine, M. et Mme Claude Pépin de Montréal, M. et Mme Gérard Thibodeau de Montréal, sa grand-mère, Mme Philias Quirion de St-Honoré, et un grand nombre d'oncles et tantes, neveux et nièces, cousins et cousines.

DECES

Le 18 mars est décédé à l'Hôpital Laval de Québec, M. Arthur Maheu, célibataire, fils de M. et Mme Olivier Maheu, décédés, de St-Honoré, il était âgé de 63 ans et 8 mois.

Il laisse pour le pleurer ses frères et belles-soeurs, M. et Mme Adolphe Maheu de Nantes, M. Irénée Maheu de St-Honoré, M. et Mme Barthélémy Maheu de Valleyfield, une soeur Mme Alexandre Roy (Elmire) de St-Honoré, et un grand nombre de neveux et nièces, cousins et cousines.

A la famille en deuil nous offrons nos sincères condoléances.

SERVICE ANNIVERSAIRE

Samedi le 3 avril en l'église de St-Honoré sera chanté à 3 heures p.m., le service anniversaire de Mme Raoul Blais (Marie-Anna Nadeau).



COMMANDEZ
dès maintenant
vos
FLEURS
pour

Pâques

Choix de

- * LYS
- * QUATRE-
SAISONS
- * TULIPES
- * JONQUILLES

ODETTE FLEURISTE

3537 MILETTE
LAC-MEGANTIC

Tél. 583-1530



MARCEL LEBRUN, c.d'a.a.

Automobile - Incendie - Vie - Responsabilité et autres

Conseiller professionnel, le courtier d'assurance est votre "Homme de Confiance". Il doit alléger à ses clients avant tout

Bureau: 5087 rue Frontenac, Lac-Mégantic

TEL. 583-0600

PLANS BUDGETAIRES

RESIDENCE: 583-2719

N'en rêvez plus...

vous l'aurez



PRENEZ RENDEZ-VOUS
DES MAINTENANT...

TROIS MAISONS SONT
EN CONSTRUCTION
ET PRETES A VISITER.

CONSTRUCTION CLOUTIER & FILS Inc.

ENTREPRENEUR GENERAL

Spécialité : MAISONS RESIDENTIELLES - Réparation et rénovation : cuisines, bureaux, etc.

J.-Guy CLOUTIER

Tél. 583-2080

Gaston CLOUTIER

Tél. 583-2531

Bruno CLOUTIER

Tél. 583-1149

Bureau 4316 Dollard

Lac-Mégantic, Qué.

Le Yves Carrier Meubles de St-Ludger, champion des éliminatoires



Samedi soir dernier à l'aréna du Centre Mgr Bonin, les parties finales des éliminatoires de la Ligue de Ballon-Balai régionale 50 Labatt pour la saison 1970-1971 se sont disputées entre le "Yves Carrier Meubles" de St-Ludger et le Club Aramis de Lac-Mégantic.

Après les deux parties de la semaine dernière, les 2 clubs étaient égaux 1 à 1 dans une finale à finir 3 de 5.

Lors de ces dernières parties, les joueurs nous ont offert un spectacle de choix, les deux clubs étant d'égal force. A la troisième partie, le Yves Carrier Meubles, a blanchi de justesse le Club Aramis 1 à 0. Renaud Dallaire assisté de Rosaire Godbout marquait l'unique but de la rencontre. L'arbitre en chef de cette partie, Yvan Vaillancourt de Magog décerna six (6) punitions mineures, 3 à chacun des clubs. Pour la quatrième partie, le Yves Carrier Meubles marque trois (3) buts sans réplique pour ainsi

s'emparer du championnat des éliminatoires de la ligue de Ballon-Balai Régionale 50 Labatt. Pour cette partie, Gaétan Morin marqua deux (2) buts et Paolo Lachance enfila l'autre but des champions. Après cette joute, M. Jean-Marie Hamel, président de cette ligue remis le trophée de la ligue au capitaine du Yves Carrier Meubles, Gaétan Morin; suivi de Fernand Fontaine, agent Labatt qui a offert lui aussi le trophée de la brasserie 50 Labatt au capitaine Gaétan Morin.

JACQUES FREDETTE:
CHAMPION DES
GARDIENS DE BUT

GAETAN MORIN:
CHAMPION DES COMPTEURS
M. Jacques Fredette du Club Aramis s'est vu décerner le trophée du meilleur gardien de but de la Ligue de Ballon-Balai régionale 50 Labatt tandis que Gaétan Morin s'est mérité le trophée du champion compteur.

M. Fernand Fontaine, agent et distributeur Labatt fit la remise des trophées.

Le publiciste.

**LA CROIX-ROUGE
C'EST VOUS
C'EST MOI
C'EST NOUS TOUS**

**MAGNIFIQUE SALLE
DE RÉCEPTION**

Pour vos **BANQUETS
NOCES
SHOWERS**
etc . . .

COMPOSEZ **583-2173**
A LA
LEGION CANADIENNE
après 4 h. p.m. sur semaine

N.B. — Prière de conserver et d'y référer à l'occasion

Traitement pour le foie: GALL CLEAN
Nous avisons notre clientèle que nous avons en magasin le traitement pour le foie GALL CLEAN.

HEURES D'OUVERTURE:

- **DIMANCHE :** FERME
- **VENDREDI :** 9 heures a.m. à 10 heures p.m.
- **SAMEDI :** 9 heures a.m. à 6 heures p.m.
- **AUTRES JOURS :**
9 heures a.m. à 9 h. 30 p.m. (mercredi 8 h. p.m.)
- **EN CAS DE NECESSITE :**
Appelez 583-0187 — 583-1770 ou 583-1916 nous nous ferons un plaisir de vous accommoder

Pharmacie BLAIS Enr.

A. CHARBONNIER, B.Ph. L.Ph.

5163 rue Frontenac 583-0220 Lac-Mégantic



CLUB ARAMIS — CHAMPION DE LA SAISON REGULIERE DE LA LIGUE DE BALLON-BALAI REGIONALE 50 LABATT — Chaque joueur du Club Aramis s'est mérité un trophée pour avoir remporté le championnat de la Ligue de Ballon-Balai Régionale 50 Labatt. Fernand Fontaine, agent et distributeur de Labatt fit la remise des trophées à chacun des joueurs. Nos félicitations au Club Aramis!

Le publiciste

M. Roland Paradis élu président de l'Association Cycliste de l'Estrie

M. Roland Paradis, de Lac-Mégantic vient d'être appelé aux fonctions de président du comité exécutif de l'Association Cycliste de l'Estrie. Il sera appuyé dans ses fonctions par M. Jacques Delorme, de Sherbrooke, vice-président, Mlle Gaétane Mercier, de Lac-Mégantic, secrétaire, M. André Le Maoute, d'Ascot Corer, trésorier, M. Denis Dione, de Sherbrooke, registraire, M. André Lebel de Sherbrooke, directeur des

courses, M. Henri Rostoll de Sherbrooke, instructeur et Paul Thibault de Sherbrooke, publiciste.

On a prévu au calendrier des courses de la saison, l'ouverture officielle dimanche le 18 avril à Drummondville; une deuxième course devrait avoir lieu le 25 avril à Valcourt.

La prochaine réunion de l'exécutif de l'Association sera tenue mardi le 6 avril prochain.

Marc Dostie, publiciste

**LA
50...
C'EST
TOUT UN
NUMÉRO!**

Partout au Canada

Labatt

y a rien qui la batte!

Brassée au Québec par La Brasserie Labatt Limitée

**FRUITS
LÉGUMES
FROMAGES**

toujours frais



au

MARCHÉ DE FRUITS ET LÉGUMES

LEBLANC

JACQUES LEBLANC, propriétaire

5114 rue Frontenac

Lac-Mégantic

Livraison par toute la ville

583-2321

EDITO-SPORT

Par J.Arthur POULIN



BADMINTON

C'est pourtant un sport complet en lui-même, et l'un de ceux qui procurent un conditionnement physique des plus balancés, et l'on remarque avec regret que les jeunes n'y semblent pas attirés. C'est dommage, car c'est un sport qui aiguise beaucoup de réflexes, et il ne faut pas oublier non plus, la camaraderie qui s'y développe entre les participants, et la détente bienfaisante que procure une soirée avec les adeptes du badminton.

Au début de février dernier, se tenait à Magog, le Tournoi pour le Championnat des Cantons de l'Est, et Guy Bouffard en compagnie de Raymond Baillargeon, ont très bien figuré. Félicitations Guy et Raymond.

Nous tenons également à rappeler qu'il y aura des compétitions de Badminton aux Jeux du Québec.

Si vous voulez des informations supplémentaires sur ce sport pratiqué au Centre Mgr Bonin, Mme Lizette Boulé, et MM. Martial Lessard et Léonce Fortier, se feront un plaisir de vous répondre.

ROYAL JUNIOR "B"

La saison s'est terminée assez rapidement cette année, et nous voulons espérer que l'organisation se remettra en marche assez tôt à l'été pour préparer la saison prochaine. Nous remercions tous les supporteurs de l'équipe, ceux qui ont travaillé à sa bonne marche au cours de la saison 1970-71, et nous nous permettrons de remercier et féliciter tout spécialement le capitaine de l'équipe, Jean-Marc Dubreuil, pour le sérieux qu'il a réussi tout-de-même à inculquer à certains joueurs, et pour la magnifique collaboration qu'il a fournie aux membres de la Direction du Club.

N.B. — Dans l'édition du 3 mars, on a inscrit \$4,587.00 pour les arbitres; ce n'est qu'une erreur d'impression car notre texte original indique bel et bien \$1,587.00.

HOCKEY MINEUR

Au moment de lire ces lignes, il ne restera plus que quelques vestiges de cette gigantesque organisation qui groupe tout près de 400 personnes, joueurs et dirigeants, au Centre Mgr Bonin. Quelques personnes se dévouent corps et âme durant toute l'année, mais il manque énormément de bénévoles dans ce domaine, et la charge devient trop forte sur les épaules de quelques-uns seulement. Nous le répétons encore une fois! ... n'attendez pas d'invitations... offrez vos services et nous serons heureux de vous compter dans nos rangs. Nous aurons besoin surtout d'instructeurs l'an prochain; alors, ceux qui se sentent des aptitudes dans ce domaine, songez-y sérieusement au cours de l'été, afin que nous puissions vous compter dans les rangs de cette organisation pour la saison 1971-72.

Ceux qui se dépêchent et lisent le journal en diagonal, n'ont peut-être pas remarqué un article, en page 2, de l'édition du 10 mars, de notre journal local. C'est à lire et à relire. Notre ami Guy Vachon, répond de façon claire, nette, précise et surtout explicite à l'un de nos Edito-Sports, sur la semaine du Hockey Mineur. Preuve comme quoi, il y a toujours une explication à tout! ...

MERCI

Eh bien, oui, voilà! ... c'est le dernier EDITO-SPORTS de la saison. Nous espérons que ces écrits ont contribué à renseigner la population sur différents sports qui se pratiquent dans la région, et que, la saison prochaine, quelqu'un prendra la relève pour continuer ce travail.

Un merci sincère à M. Gaétan Poulin, du journal l'Echo de Frontenac, qui a mis ces espaces à notre disposition, et merci également à tous ceux qui ont collaboré étroitement à cette chronique et plus spécialement MM. Paul Lachapelle et Patrice Lecours.

J. GIOVANNI PARADIS

122-a Laval - Tél. 583-2680 ou Rés.: 784

REPARATION D'ACCESSOIRES ELECTRIQUES de RADIOS et de TELEVISION

Portes en bois — Contre-Plaqué (Plywood)
Planches murales — Moulures, etc.

Un service prompt et courtois vous est assuré en tout temps

Yves Carrier Meubles de St-Ludger, champion du tournoi de ballon-balai 50 Labatt



En fin de semaine, se déroulait au Centre Mgr Bonin, un grand tournoi de Ballon-Balai masculin et féminin, commandité par Fernand Fontaine, agent et distributeur Labatt. Le tournoi débuta vendredi soir pour se terminer dimanche soir. Voici les résultats pour la catégorie masculine.

DANS LE PREMIER ROUND

Disraéli 2 — Co-Op 1
St-Gédéon 0 — Diables Noirs 1

B.B. Curb 0 — Y. Carrier 3
Lambton 0 — Thetford 6

DEUXIEME ROUND CLASSE "A"

Disraéli 1 — Diables Noirs 0
Courcelles 1 — Aramis 3
Yves Carrier 3 — Hôtel LaSalle Thetford 1

TROISIEME ROUND

Aramis 0 — Yves Carrier Meubles 3

ROUND FINAL

Disraéli 0 — Yves Carrier Meubles 1.

CLASSE "B" CO-OP DE LAC-MEGANTIC CHAMPION



DEUXIEME ROUND
Co-Op 3 — St-Gédéon 0
Courcelles 0 — B.B. Curb 1

TROISIEME ROUND
Co-Op 3 — Lambton 0

ROUND FINAL
Co-Op 4 — B.B. Curb 1.

Pour terminer le tournoi, les champions des deux classes se

sont rencontrés en grande finale pour déterminer qui gagnerait la bourse de \$75.00 décerné au champion. Le Yves Carrier Meubles de St-Ludger a blanchi la Co-Op 3 à 0 pour se mériter la bourse et le trophée de la victoire. Félicitations au Yves Carrier Meubles de St-Ludger.

Le publiciste

Au centre Mgr Bonin

Rapport de la soirée de danse du 19 mars

Il semble qu'un sort s'est jeté sur le comité de danse du Centre Mgr Bonin. Depuis quelque temps, à chaque danse, nous nous retrouvons toujours avec des problèmes. Est-ce la faute du comité ou est-ce la faute des orchestres? Toujours est-il que nous perdons une bonne heure de danse? Après cet incident, le groupe de jeues (286 persoes) a semblé très intéressé à l'orchestre et à son genre. L'expérience tentée, à cette occasion, pour séparer les deux groupes a été nulle! Les prochaines activités récréatives resteront pour les 16 ans et plus. Pour résoudre le problème qui surgit par le fait même au moins de 16 ans, je leur conseiller de se former un comité pour programmer des activités. Le

directeur des loisirs est là pour vous conseiller et vous aider.

Après ce petit "à côté", je désire vous souligner que le 10 avril prochain, à l'occasion de Pâques, une danse sera organisée pour les 16 ans et plus au gymnase du Centre Mgr Bonin.

Pour compléter ce rapport, je vous présente les états financiers:

CONSEILLERE EN BEAUTE
HOLIDAY MAJIC
Représentante de
SPENCER et JOUVENCE

Mme JACQUES LEBLANC
diplômée à l'Institut d'électrolyse
de l'Estrie
5284 rue Frontenac Tél. 583-0203
LAC-MEGANTIC



minimoto

TIRAGE: VENDREDI
LE 26 MARS

89885

17 gagnants de \$5,000.

9885

134 gagnants de \$500.

885

1377 gagnants de \$100.

Das les dépenses, nous retrouvons \$34.32 de taxe d'amusement; \$25.00 au vendeur-percepteur (2 danses); policier, \$17.00 (2 danses); Eclairagiste \$7.00 (2 danse); un prix de présence remis à Richard St-Pierre éclairagiste \$7.00 (2 danses); un prix de présence remis à Richard St-Pierre comprend, les tables et accessoires ainsi que les frais de conciergerie au montant de \$55.00

Vous avez remarqué que le vendeur-percepteur, le policier ainsi que l'éclairagiste ont été payés en double pour la simple raison que la dernière danse n'avait pas eu lieu et que ces personnes avaient donné de leur temps pour cette activité programmée.

Aux recettes, les 286 personnes présentes à \$1.25 ont rapporté \$357.50 représentant u surplus d'opération de \$84.68.

Ce surplus a été versé dans les revenus du Carnaval, danse reprise à cet effet, pour défrayer le coût des dépenses du Festival des Jeunes.

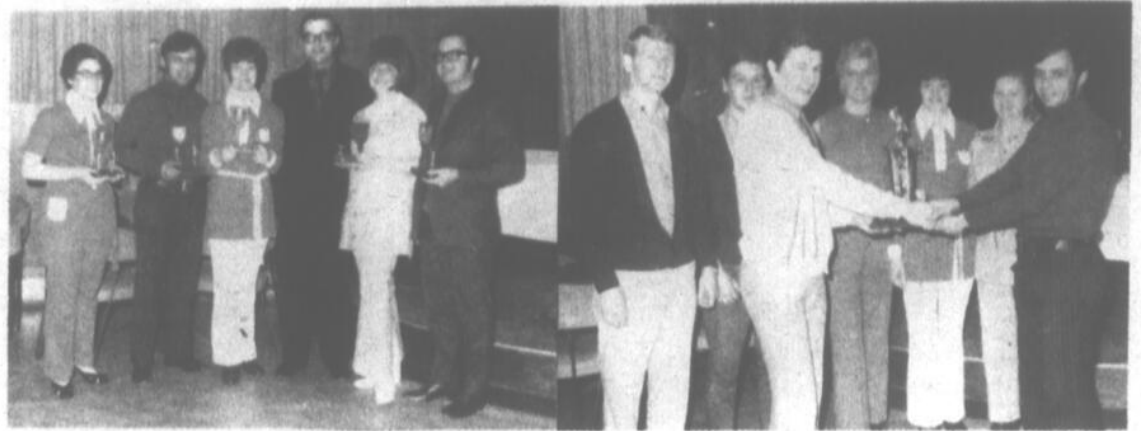
J'espère que ce rapport est à votre entière satisfaction et que ce procédé saura vous plaire.

Merci à l'avance de votre compréhension et de votre collaboration.

Le publiciste

Le St-Sébastien remporte les honneurs de la série en trois parties consécutives

Les porte-couleurs de St-Sébastien ont remporté les honneurs de la série finale du circuit régional de hockey midget en l'emportant 4-3 en surtemps sur Audet. C'est à Jeannot Hallée qu'est revenu l'honneur de marquer le but de la victoire. St-Sébastien a conquis le championnat en trois parties consécutives.



Dans les cadres du carnaval, au cours de la journée des sports, au badminton Mme Irène Jacques s'est mérité le trophée des doubles, M. Léonce Fortier, et M. George Komery (n'apparaît pas sur la photo) trophée des doubles masculins, Mme Lizette Boulé, trophée des doubles féminins, Mme Pierrette Vaillancourt trophée des doubles mixtes et M. Raymond Baillargeon, trophée des doubles mixte et simple masculins. Les trophées sont une gracieuseté de la Maison O'Keefe représentée par M. Pierre Jacob de St-Georges. Sur la photo de droite, nous apercevons l'équipe de ballon-volant dirigée par le capitaine M. Marcel Grenier, qui a remporté les honneurs de la saison régulière. M. Grenier a reçu le trophée mérité par son équipe par l'entremise de M. Léonce Fortier, président, à l'arrière nous apercevons MM. Donald Garant, Robert Garant, Mlle Monique Cloutier, Mme Lizette Boulé et Mme Bernadette Leblanc.

La pêche sportive au Québec en 1971-72

Le ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, Mme Claire Kirkland-Casgrain, annonce que les nouveaux règlements de la pêche sportive au Québec pour l'année 1971-72, qui seront en vigueur à partir du 1er avril prochain, ne comportent aucun changement d'importance en ce qui concerne

les saisons de pêche aux différentes espèces de poisson. La saison de pêche à toutes les espèces de truites débute comme d'habitude avec le vendredi qui précède le dernier dimanche d'avril, qui tombe cette année le 23. La pêche à l'achigan et à l'esturgeon ouvre le vendredi le

plus rapproché du 15 juin, soit le 18.

La pêche au doré, à l'exception de la baie Missisquoi où cette pêche est permise à l'année longue, commence le 7 mai dans les eaux interprovinciales (zone "G"), le 14 mai dans les zones "A", "B"

et "F", et le 21 mai dans les zones "C", "D" et "E". A noter qu'aucun changement n'a été apporté dans les limites des zones de pêche.

Comme dans le passé, les parcs ont leurs propres règlements de pêche, avec dates de saison et limites de captures.

Consulter le résumé ou encore la brochure publiée par la Direction générale des parcs.

Là où il y a du nouveau, c'est du côté des permis. D'abord, le permis de pêche est généralisé: un permis est dorénavant requis pour pêcher dans toutes les eaux du Québec, à l'exception du fleuve St-Laurent (en aval du pont de Québec), du Saguenay (en aval du pont de Chicoutimi), de la baie des Chaleurs (en aval du pont de Campbellton) et du golfe St-Laurent.

De plus, conformément à une demande qui, depuis de nombreuses années, a été faite par de nombreuses associations de chasse et de pêche, le prix du permis de pêche pour un domicilié a été porté à \$3.25.

Pour les non-domiciliés, le coût du permis saisonnier pour toutes les espèces de poisson, y compris le saumon, est maintenant de \$25.50; le prix d'un permis de saison pour toutes les espèces de poisson, à l'exclusion du saumon, est de \$10.50; le prix du permis de 3 jours pour pêcher le saumon et toutes les autres espèces de poisson, est également de \$10.50; le prix d'un permis de dépendant est de \$4.25.

Tous ces prix comprennent le coût de l'assurance.

Comme dans le passé, le permis d'un chef de famille, domicilié au Québec, autorise son épouse, et ses enfants de moins de 18 ans, à pêcher à la ligne toutes les espèces de poissons mais ne droit qu'à une seule limite de capture.

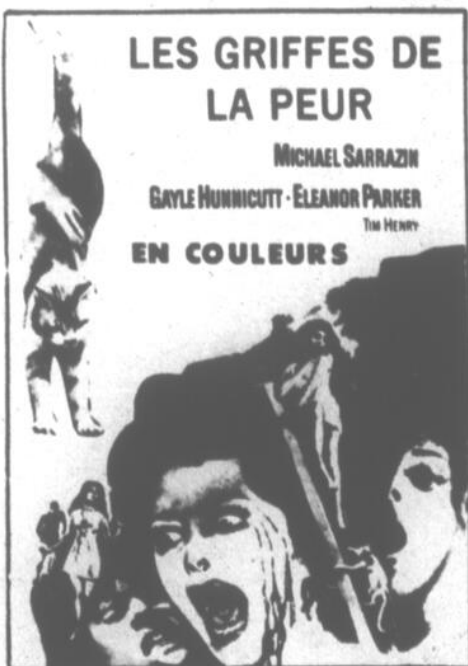
Autre innovation en ce qui concerne les permis, pour les domiciliés du Québec, âgés de 65 ans et plus, le coût du permis de pêche à la ligne n'est que de \$0.50, ce qui en fait ne couvre que les frais de l'assurance.

Le "Résumé des règlements de la pêche sportive au Québec (édition 1971-72)" sera disponible en quantité suffisante d'ici quelques semaines et l'on pourra s'en procurer gratuitement un exemplaire aux endroits habituels.

Cinéma Mégantic

PRÉSENTÉMENT
À L'AFFICHE
JUSQU'À SAMEDI

14 ANS



LES GRIFFES DE LA PEUR

MICHAEL SARRAZIN

GAYLE HUNNICUTT - ELEANOR PARKER

TIM HENRY

EN COULEURS

2 ième FILM



LA JUNGLE AUX DIAMANTS

JAMES GARNER
GEORGE KENNEDY
EVA RENZI

EN COULEURS

MATINEE SPECIALE POUR ENFANTS SAMEDI 10 AVRIL



LA VALLEE DE

GWANGY

EN COULEURS

A CETTE OCCASION, AVEC UNE PREUVE (garantie) INCLUS SUR UN SAC DE FARINE "PURITY", VOUS AUREZ LA CHANCE DE GAGNER "UN GAI MEUNIER". AUSSI, CHAQUE ENFANT RECEVRA UN LIVRE A COLORIER. DEMANDEZ À VOTRE MARCHAND LA PARTIE DU SAC QUE VOUS DEVEZ APPORTER AU CINEMA.

COMMENÇANT DIMANCHE
POUR UNE SEMAINE

2 h. 30 D'ACTION ET DE SUSPENSE NE CESSENT JAMAIS DANS CE FILM TRES MOUVEMENTE.



14 ANS

Metro-Goldwyn-Mayer présente

un film de Jerry Gershwin et Elliott Kastner avec

Richard Burton | Clint Eastwood | Mary Ure

"QUAND LES AIGLES ATTAQUENT"

AUSSI

"TETE DE PIOCHE"

CINÉ
BEL-VUE
ST-MARTIN

AVRIL 2-3-4 VEN SAM DIM



LA HORDE SAUVAGE EN COULEURS

AUSSI



LA CEINTURE DE CHASTETE EN COULEURS

Les montants fédéraux consacrés aux zones spéciales du Québec augmentent de 50%

M. Jean Marchand, ministre de l'Expansion économique régionale, et M. Robert Bourassa, premier ministre et ministre responsable de l'Office de planification et de développement du Québec, ont

amendé, au nom des gouvernements du Canada et du Québec, l'entente sur les zones spéciales.

Un premier amendement permet d'ajouter de nouveaux projets à ceux qui avaient déjà été prévus dans les zones spéciales de Québec, de Trois-Rivières et de Sept-Îles-Port-Cartier.

Le deuxième amendement permet de financer certains travaux dans la zone spéciale du nouvel aéroport international de Montréal.

L'entente, signée le 8 juin 1970, prévoyait alors des déboursés de plus de \$52.5 millions par le gouvernement fédéral jusqu'au 31 mars 1972. Ce montant avait été porté à \$67.5 millions en septembre

1970, et les amendements signés maintenant le haussent de nouveau, le portant à \$100.4 millions, dont \$62.9 millions en subventions et \$37.5 millions en prêts.

SAINT-HONORE

DECES (DNC) — Le 17 mars est décédé après une longue maladie, M. Joseph Boutin, ancien boucher de St-Honoré, époux de dame Marie Bellegarde; il était âgé de 89 ans.

Il laisse pour le pleurer outre son épouse du Foyer St-Honoré, ses fils et belles-filles: M. et Mme Philippe Boutin, M. Armand Boutin, M. et Mme Georges-Henri Boutin de St-Honoré, ses filles et gendres: M. et Mme Charles Gauthier (Berthe), de Ville d'Anjou,

OUVERTURE DE LA CABANE A SUCRE DU DOMAINE ST-PIERRE de Ste-Cécile DIMANCHE LE 4 AVRIL

PARTIES DE TIRE — SOUPERS CANADIENS
ORCHESTRE AU PROGRAMME

Invitez les membres d'associations, et toute la population à venir nous visiter — Pour réceptions la semaine faites vos réservations en SIGNALANT **583-0722**

Montréal; M. et Mme Jean Lapointe (Irène) de Montréal, M. et Mme Calixte Rhéaume (Léonne) de St-Georges de Beauce, M. et Mme Gérard Blais (Yvonne) de Montréal, un frère, M. Jean Boutin de Montréal, un

beau-frère M. Philippe Bellegarde de Montréal; ses belles-soeurs: Mme Jean Boutin de Montréal, Mme Octave Bellegarde de N.-Dame de La Guadeloupe, Mme Joseph Maheu de St-Martin, Mme Omer Bellegarde de Montréal, et un grand nombre de petits-enfants, neveux et nièces, cousins et cousines.

Son service et sa sépulture ont eu lieu samedi le 20 mars à 4 heures p.m. au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis venus de la paroisse et de l'extérieur pour rendre un dernier hommage au regretté disparu. Le service fut chanté par M. le curé Léo Dubord assisté de MM. les abbés Elci Routhier du Séminaire de St-Georges et Roger Jobin, eccl. du séminaire de Québec.

Les porteurs étaient MM. Pamphile Boulanger, Bernadin Roy, Rosario Carrier, Victor Bégin, Marcel Poulin, Jacquelin Boutin, MM. Ronaldo Plante et Eugène Parent ont recueilli les offrandes.

Aux membres de la famille éprouvés par ce deuil nous désirons exprimer nos condoléances les plus sincères.

LE PRINTEMPS EN COULEUR CHEZ VOUS



<p>FINI GRIS POUR PLANCHERS 13.25 4.05 pour 2 gal. pour 2 pintes</p>	<p>ALKYDE SEMI-LUSTRE BLANC 13.25 4.05 pour 2 gal. pour 2 pintes</p>	<p>LATEX SATIN BLANC 11.50 3.50 pour 2 gal. pour 2 pintes</p>	<p>BLANC EXTERIEUR UNE COUCHE 14.25 4.30 pour 2 gal. pour 2 pintes</p>
<p>ALKYDE SEMI-LUSTRE UNE COUCHE, BLANC 14.25 4.30 pour 2 gal. pour 2 pintes</p>	<p>Pinceaux à prix réduit! 2 pinceaux de soies véritables de 2". pour 2.09 (2.94 le prix de détail suggéré)</p>	<p>Ensemble à prix réduit! Rouleau de 7 1/2" et plateau pour seulement 2.29 (3.05 le prix de détail suggéré)</p>	<p>LATEX SATIN UNE COUCHE, BLANC 12.50 3.75 pour 2 gal. pour 2 pintes</p>

CRÉEZ VOS PROPRES COULEURS!
La vente INTERLUX 2 pour 1 ne durera qu'un temps limité. Hâtez-vous! En échange d'un léger supplément, le marchand INTERLUX nuancera, au gré de votre fantaisie, la peinture ordinaire, semi-lustrée ou le latex satin.

PEINTURES International

INTERLUX — une peinture de choix qui porte le cachet d'approbation de Châtelaine.

PROSPER BOUCHARD 6442, rue Salaberry — Tél. 583-2683
LAC - MEGANTIC SUD, P.Q.

Volontaires par excellence

Ces personnes de différents âges et de différents milieux accomplissent des tâches importantes et essentielles pour la Croix-Rouge.

VOUS AUSSI POUVEZ AIDER.

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA
SOUSSIONS

DES SOUSSIONS CACHETÉES, adressées au Gérant, Services administratifs, Ministère des Travaux Publics du Canada, 1631 avenue Delormier, Montréal 133, P.Q., et portant la mention: "SOUSSION POUR INSTALLATION D'UN CLIMATISEUR A FENÊTRE — BUREAU DE POSTE — LAC-MEGANTIC, P.Q." seront reçues jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'est), le 16 avril 1971.

On peut prendre connaissance des devis et formules de soumission, ou se les procurer au Ministère des Travaux Publics du Canada, Bureau des Soumissions (879-6553) 1631 avenue de Lorimer, Montréal 133, P.Q. et on peut les consulter aux bureaux de postes de Lac-Mégantic, East-Angus, Disraeli, P.Q.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules imprimées fournies par le Ministère et faites en conformité des conditions qui y sont stipulées.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Maurice J. Vaive, gérant, Services administratifs

Les préparatifs du Festival Culturel tirent à leur fin

C'est avec admiration que nous voyons nos étudiants intensément à la réalisation de la semaine du Festival Etudiant qui débutera le 14 avril prochain. De nouveau cette semaine nous vous présentons des étudiants au montage des pavillons.



L'AVARE DE MOIÈRE présentée par la troupe "Libération": photo no 1: M. Tito Di Maggio, directeur de la troupe donne ses dernières instructions à l'équipe préposée à la décoration; photo no 2: les décors pour la présentation de la pièce de Molière, rappelons que Mlle Julie Fortier est préposée au maquillage, Mme Roberta DiMaggio s'occupe de la confection des costumes et Mme Gaston Lacroix supervise le montage des décors; (photo no 3): M. Robert Dallaire, metteur en scène, s'entretient avec M. Gérard Marchand, machiniste. A droite M. Renald Dumas, directeur technique qui semble vouloir donner au photographe de l'Echo ses propres directives techniques...



MAQUETTE REPRODUISANT L'AÉROPORT DE LAQUÉVILLE. Les étudiants, M. Léon Ducharme, professeur est le responsable de cette maquette. M. Michel Vachon est le responsable de cette maquette à la technique et M. Yvan Inkel le professeur-adjoint.



(photo no 5) MAQUETTE DU CLUB DE GOLF de Lac-Mégantic, responsabilité de Mlle Suzanne Beauchesne, chez les étudiants.



(photo no 6) MAQUETTE DE LA BAIE VICTORIA, Mlle Diane Roy, à droite de la photo est responsable de ce travail. Au centre, M. André Vallerand, professeur responsable.



(photo no 7) MAQUETTE DU PARC INDUSTRIEL, M. Luc Quirion, étudiant, travaille à la maquette du parc industriel de Lac-Mégantic.



Sur cette dernière photo nous apercevons un groupe d'étudiants travaillant au pavillon de la BIOLOGIE dont M. Michel Gauthier est le responsable. A gauche, l'infatigable superviseur du Festival Etudiant M. Gaston Lacroix; nous profitons de l'occasion pour le féliciter de son immense travail. La population aura l'occasion de constater tous les efforts déployés par l'équipe en visitant les pavillons le 14 avril prochain.

Lac Drolet

DNC (Y.D.) — NAISSANCES — Joseph, Marc, Bernard, né le 23 janvier à l'hôpital St-Joseph de Lac-Mégantic et baptisé le 21 février, il est le fils de M. et Mme Ange-Emile Faucher (Bibiane Busque) M. et Mme Bernadin Gagnon, oncle et tante de l'enfant sont les parrain et marraine.

Joseph, Georges, Marco, né à l'hôpital St-Joseph de Lac-Mégantic, le 29 janvier et baptisé le 28 février, fils de M. et Mme Gilles Bégin (A. Roy) parrain et marraine M. et Mme Georges Roy, oncle et tante de l'enfant.

PROMESSE DE MARIAGE — Entre M. Fernand Desbiens, laitier, domicilié à St-Louis de France, Terrebonne, fils majeur de M. et Mme Gérard Desbiens (Monique Vanier) de St-Louis, d'une part et de Mlle Diane Boulet, opératrice, domiciliée à St-Alphonse d'Youville, fille majeure de M. et Mme Alexandre Boulet (Alberta Nadeau) de St-Alphonse d'autre part.

NEUVAINES A ST JOSEPH — La neuvaine en l'honneur du patron de l'Eglise canadienne a été suivie avec grand succès, en effet, un grand nombre, de paroissiens a assisté aux offices religieux au cours de la neuvaine.

PARTIE DE CARTES — Il y aura partie de cartes dimanche soir prochain à 8 heures à la "Brocante" organisée par le groupe des jeunes travailleurs. Le but est de ramasser des fonds en vue du Centenaire de la paroisse.

CENTENAIRE DE LA PAROISSE — Les membres des bureaux de direction des différents groupements paroissiaux se sont réunis pour étudier les possibilités de fêter le centenaire de la paroisse. Des idées ont été émises et un comité sera formé pour travailler à cette fin, afin de planifier les organisations.

CATECHÈSE POUR ADULTES — Les cours se continuent à chaque semaine le jeudi à 8 heures. Un grand nombre de personnes y participent.

Prompt rétablissement

(DNC E.L.) — Nous désirons exprimer nos meilleurs vœux de prompt rétablissement et d'une heureuse convalescence aux malades suivants qui ont fait un stage récemment à l'hôpital St-Joseph de Lac-Mégantic.

Mme Gérard Leclerc de Nantes, Mme Henri Lapiere et M. G. Cameron de Stornoway, Mlle L. Roy, 9ème rang Ste-Cécile, M. Léo Roy, de Piopolis, Mme Godfroy Grenier, de Montréal, autrefois de Piopolis, Mme Ghislain Carrier, Mme Joseph Leclerc, M. Aimé Lapiere de St-Ludger et M. Joseph Brochu de Milan.

VA ET VIENT — Mme Antonio Côté s'est rendue à Victoria N.B. passer quelques semaines chez sa fille.

La CROIX-ROUGE est toujours à l'oeuvre



LA CUISINE A SON MEILLEUR POUR LE FIN GOURMET

RECEPTIONS — BANQUETS

SALLE SPACIEUSE POUVANT RECEVOIR PLUS DE 300 PERSONNES.

(Bientôt air climatisé pour un meilleur confort)

POUR RESERVATIONS, APPELEZ :

MOTEL PANORAMA

J. GUY GILBERT TEL. 583-2110 LAC-MEGANTIC

RESIDENCE CAMBRIOLEE

Des cambrioleurs se sont introduits par effraction dans la résidence de M. et Mme Georges Breton, de Stornoway, et ils ont fait main basse sur des meubles et sur des appareils ménagers.

On estime à \$235 la valeur des objets qui ont été dérobés. Les apaches ont en effet emporté un appareil radio, une caméra, une carabine, deux montres, un habit, une coutellerie, et une somme d'environ deux dollars que renfermait une tirelire d'enfant.

Les propriétaires étaient absents de leur domicile au moment du vol.

La Sûreté du Québec, détachement de Lac-Mégantic, a ouvert une enquête en vue de mettre la main au collet de ces sinistres personnages.

Au Club de l'Age d'Or

A la salle du Club Aramis, gracieusement fournie par les organisateurs, les membres du Club d'Age d'Or se réunissaient pour la troisième fois. Les soixante-cinq personnes présentes ont passé d'agréables moments en jouant aux cartes,

aux dards, aux fléchettes, etc.

M. Jean-Denis Martel, petit-fils et invité de Mme Léon Roy est venu jouer quelques airs de musique sur son accordéon accompagné au piano de Mme Henri-Louis Lacroix.

Mme Joseph Breton et Mme Léon Roy nous ont chanté d'anciennes mélodies accompagnées par Monsieur Martel que nous tenons à remercier.

Mme Adolphe Roy nous a fait don d'une jeune plante verte que nous avons remise comme prix de présence; elle fut remportée par Mme Wilfrid Isabel.

Mme Alfred Bilodeau nous a

donné de jolis napperons qu'elle a tissés ceci en vue de fonder un comptoir d'artisanat au profit du Club. (Nous serions heureux de recevoir d'autres dons en faveur du Club).

Après avoir dégusté biscuits et café, tous se quittèrent et semblaient très heureux.

Le Comité

GRACE À LA
CROIX-ROUGE
CEUX QUE VOUS AIDEZ
NE
L'OUBLIERONT
PAS



La plus importante ...

(suite de la page 3)

sommes souscrites depuis la fondation dépassent maintenant 19 millions.

Depuis sa fondation, la Caisse d'Etablissement de la Chaudière a réalisé 599 établissements dont 141 au cours de la dernière année.

Le Service de Courtage Immobilier, par l'entremise de son équipe de représentants, a réalisé plus de \$1,300,000.00 d'affaires au cours de l'année écoulée. Le Service des prêts a déboursé aux membres 410 unités de prêts pour un montant de \$1,716,733.00.

Un compte-rendu du travail accompli par la Commission de Crédit et le Conseil de Surveillance fut fait par M. Edmond Louis Deblois et M. Pierre Marie Poulin.

Certains règlements de régie interne furent modifiés en vue de les adapter aux besoins 1971 de la Caisse d'Etablissement.

Le représentant de la Fédération des Caisses d'Etablissement du Québec, M. André Fecteau, son directeur général, a fait une synthèse de l'évolution du mouvement coopératif au Québec et a fait ressortir l'expansion formidable du mouvement des Caisses d'Etablissement qui est, dit-il, la clef de l'expansion économique régionale. Pour conclure, Monsieur Fecteau se dit ravi des résultats obtenus par la Caisse d'Etablissement de la Chaudière et espère que l'intérêt des membres envers leur Caisse d'Etablissement amènera l'ouverture de nouvelles orientations qui permettront de solutionner un plus grand nombre de problèmes du milieu.

Le député de Beauce à l'Assemblée Nationale, M. Fabien Roy, ex-gérant, se dit fier d'être membre d'une institution dont les réalisations font l'admiration de la Province entière. Il se déclare disponible pour collaborer dans la mesure du possible auprès de nos Gouvernements en vue de compléter l'organisation du mouvement des Caisses d'Etablissement.

Les administrateurs élus lors de cette assemblée générale pour un prochain terme d'une durée de 3 ans, furent: Au conseil d'administration, M. H. J. Maurice Breton, Jean-Marc Gaboury, Jacques Mathieu; ce dernier ayant rapporté la victoire sur son adversaire M. Louis Gérard Simard. A la Commission de Crédit, M. Edmond Louis Deblois; à la Commission de Surveillance, Me Gérard Parent.

Les membres présents eurent l'opportunité d'exposer certains vœux quant à l'orientation de mouvement et l'accessibilité au mouvement par des personnes moins favorisées.

Le tout se termina par un buffet froid mis à la disposition de toutes les personnes présentes.

En terminant, le gérant général, Monsieur Gagné, remercia les membres de leur collaboration intense car, dit-il, votre présence ici ce soir constitue un précédent dans le domaine des Caisses d'Epargne et de Crédit. Il invita les membres à continuer à s'intéresser à leurs affaires de façon que la Caisse d'Etablissement de la Chaudière réalise dans notre région ce qu'aucune institution financière coopérative n'a jamais réalisé au Québec.



L'affreuse est encore la meilleure.

Quand toutes ces nouvelles "petites voitures" ont vu le jour, on a cru un moment que c'en était fait de la Volks.

Mais on avait oublié qu'une bonne petite voiture, ça n'arrive pas sur une feuille de chou.

On avait oublié que, depuis 25 ans, nous améliorons et perfectionnons notre petite machine. Que nous améliorons nos techniques d'amélioration et perfectionnons nos techniques de perfectionnement.

On avait oublié le travail de nos inspecteurs: ils choisissent certaines Volks sur la chaîne de montage et leur font subir 16,000 examens.

On avait oublié que nous appliquons 35 livres de peinture sur chaque Volks.

On avait oublié que nos voitures sont dotées d'une chaufferette indépendante, d'un siège arrière escamotable et d'un dessous en acier plein.

On avait oublié la qualité de notre service. Le régime de diagnostic VW. La garantie de 2 ans ou de 24,000 milles.

Toutefois, ces nouvelles "petites voitures" font aujourd'hui un travail remarquable. Elles nous permettent de faire des comparaisons.



A. Roy Automobiles Enrg.

2868 AGNÈS/LAC MÉGANTIC/583-2466

NOS ENFANTS, LEUR ECOLE

Encore l'expression orale et écrite

On vous a déjà parlé, chers Parents, de ces deux formes d'expression dans un article précédent. Vous permettrez cependant qu'on y revienne n'est-ce pas?

S'exprimer oralement et par écrit sont deux choses tout à fait différentes, à certains égards, et qui présentent leurs difficultés bien caractéristiques.

Dans l'expression ORALE, — comme on ne parle pas pour soi — l'interlocuteur fait face à des auditeurs. Pour forcer leur sympathie et leur attention, il se

doit alors de surveiller non seulement CE qu'il dit, mais la FACON dont il le dit. Et c'est là une des difficultés de l'expression orale et non la moindre.

L'interlocuteur devra donc maîtriser sa langue, mais pour intéresser davantage, il ne pourra négliger ce qu'on appelle les "phénomènes périphériques" rattachés à la communication orale, c'est-à-dire le ton, la posture, le geste approprié, sa respiration, la vitesse de son débit, son expression faciale ou sa mimique. Selon qu'un narrateur maîtrise tout cela plus ou moins bien, on dit qu'il est plus ou moins gêné, plus ou moins à l'aise.

Et cette maîtrise ne s'acquiert pas par enchantement ni du jour au lendemain. Il faut le temps et les occasions.

Dans l'expression ECRITE, c'est un autre genre de difficultés qu'on doit surmonter. Ici on n'a plus le loisir de corriger par une seconde phrase ce qui paraissait peu clair dans une phrase précédente. L'écrit

porte toujours un certain caractère définitif. En outre, on ne peut rehausser par le geste ou la mimique la valeur de l'écrit. Dans la communication écrite, en effet, la personne à qui s'adresse la communication est absente et tout geste est alors superflu et inutile. C'est la phrase seule, les seuls mots qui portent le message en entier.

Ne trouvez-vous pas bon, excellent même, chers Parents,

que l'école même Élémentaire favorise ces deux sortes d'expression? Ne pensez-vous pas que plus ou s'exercera jeune dans ces deux formes de communications, plus on aura de chance de les maîtriser, d'y exceller?

Si vous avez eu la patience de vous rendre jusqu'ici, j'ose vous prier de poursuivre en lisant le poème suivant:

La jungle et les bêtes sauvages

Au cœur de la jungle mystérieuse
Se trouvent des bêtes féroces et furieuses:
Lions, panthères, tigres, léopards,
Rhinocéros, éléphants et jaguars,
Malgré leur allure sauvage,
Font la beauté des paysages.

Le lion fort et majestueux
Règne dans les forêts de l'Afrique.
L'effet de son rugissement est prodigieux,
La crinière de son cou est magnifique.

La panthère noire est de teinte très foncée.
A son approche, les petits animaux s'enfuient terrorisés.
Le chasseur qui réussit à la capturer
A besoin de chance et d'habileté.

L'éléphant, le plus gigantesque des animaux d'Afrique,
Possède un naturel aimable et pacifique.

C'est de Yves Garant, élève de 4e année. Vous aurez sans doute remarqué la force et la qualité des adjectifs. C'est pour ainsi dire la grande "vertu" du poème et ce qui frappe davantage. C'est là le produit d'une recherche où le jeune garçon dit avoir recueilli une série de mots. Il s'est très bien servi de sa cueillette, comme on peut voir. Bravo, Yves et continue dans cette voie.

D'après ce que vous avez lu plus haut, il serait plus difficile de fournir par écrit un exemple de communication orale. Par ailleurs, s'il nous fallait communiquer toutes les belles réalisations écrites, l'espace nous manquerait. C'est une limite qu'il nous faut souffrir et accepter dans l'un comme dans l'autre cas!

En terminant, il me vient une autre idée. Si l'école élémentaire cultive ces deux formes d'expression, vous devinez pourquoi, chers Parents. C'est dans le but d'améliorer la qualité de la langue chez les enfants. C'est en somme un souci d'EDUCATION qui nous guide. Et admettons-le entre nous, il y a marge pour une GRAND PROGRES encore!

Fr Jean-P. Tousignant, s.c.
Atelier pédagogique.

La CROIX-ROUGE
C'EST VOUS
C'EST MOI
C'EST NOUS TOUS



Pour contrôler la débâche printanière

Inondation" aux aguets

Un comité "URGENCE-INONDATION" a récemment été formé pour assurer la coordination des renseignements, alertes et secours dans l'éventualité qu'un ou des secteurs habitués du Québec se trouvent particulièrement menacés par des inondations au cours des prochaines semaines.

Fonctionnant sous la haute autorité du ministre de la Justice, Me Jérôme Choquette, également ministre responsable de la Protection civile, le comité "URGENCE-INONDATION" réunit des représentants des ministères des Richesses naturelles, des Affaires sociales, de la Voirie, des Transport, de la Sécurité du Québec, l'Organisation des mesures d'urgence du Canada et des Forces armées canadiennes. Chacun apportera, dans le domaine qui est propre, l'aide requise.

Pour sa part le ministère des Richesses naturelles a délégué des observateurs ayant pour tâche de vérifier quotidiennement le niveau de l'eau et les conditions de glace des rivières à mesure qu'approche la période de la débâche.

Dans notre région, les rivières surveillées de façon systématique sont les suivantes: Bécancour, Chaudière, Etchemin, Du Sud, Montmorency, Du Gouffre.

L'époque du dégel printanier est divisée en quatre périodes correspondantes à trois phases d'alerte: 4) situation normale; 3) situation inquiétante avec probabilité d'inondation dans un secteur dans les 24 heures; 2) inondation imminente; 1) inondation.

Devant l'imminence du danger quelconque dans le cas des rivières sous observation, un système d'alerte sera déclenché par le ministère des Richesses naturelles. L'avertissement sera alors diffusé par la Protection civile au comité "URGENCE-INONDATION", lequel se chargera d'alerter les municipalités.

Pour ce qui est des rivières qui ne sont pas surveillées, on devra avertir le plus rapidement possible le poste de la Sécurité du Québec le plus près.

D'hier à demain

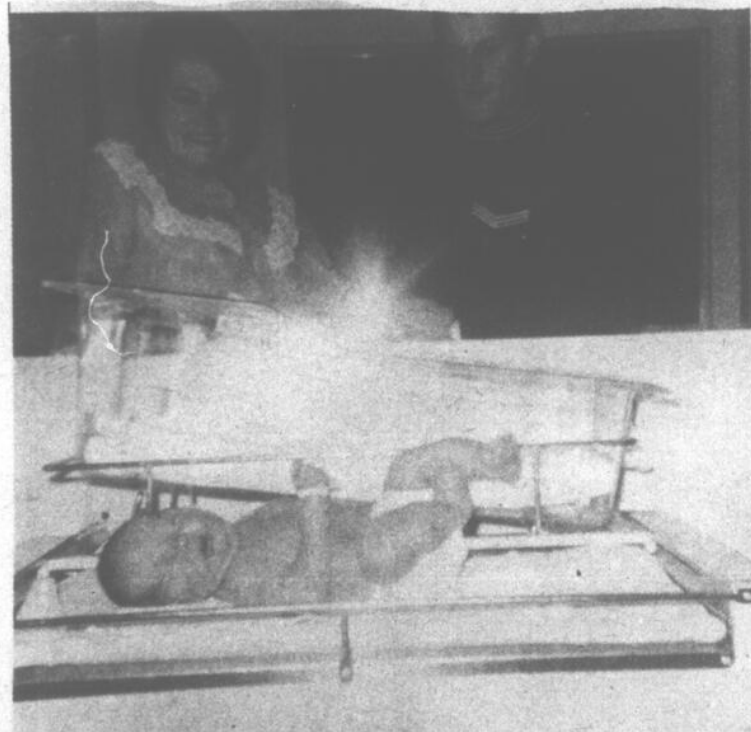
dimanche 4, 12 h 00

Les médicaments

Le dimanche 4 avril, de midi à 13 heures, les téléspectateurs de la chaîne française de Radio-Canada pourront voir, à l'émission D'hier à demain, un passionnant documentaire intitulé Des médicaments par milliers.

A l'heure de l'assurance-santé, de la remise en question de toutes les disciplines, dont la pharmacie, Jean Lallier et Monique Toselli ont voulu réaliser un film d'information sur la pharmacologie.

Des médicaments par milliers, une production Eurofilm tirée de la série Portrait de l'univers, sera mis en ondes à Montréal par Simon Richer.



NAISSANCE (St-Ludger (R.P.) — M. et Mme Ange-Emile Faucher de St-Ludger, sont heureux de présenter à leurs parents et amis, leur 5e enfant, né à l'hôpital St-Joseph de Lac-Mégantic, le 23 janvier dernier. Le bébé pesait 11 livres et 3 onces. L'enfant a été baptisé le 21 février sous les prénoms de Joseph Bernard Marc. M. et Mme Bernadin Gagnon (Suzanne Busque), oncle et tante du bébé ont été les parrain et marraine. Nos félicitations aux heureux parents.

DEVENEZ

MLLE

**PRINTEMPS-
JEUNESSE**

(1971)

TENTEZ EN MEME TEMPS VOTRE
CHANCE DE DEVENIR

MLLE

TÉLÉ 7

(1971)

Gagnez des prix fabuleux

Conditions d'éligibilité

- être célibataire,
- âgée de 18 à 25 ans,
- avoir une personnalité intéressante, apparence agréable, facilité d'expression,
- Habiter la région desservie par notre journal,
- Nous faire parvenir photo récente, format 5 x 7, et quelques notes biographiques.

ADRESSEZ VOTRE INSCRIPTION A :

CONCOURS MLE PRINTEMPS-JEUNESSE
L'ECHO DE FRONTENAC
5040 Boulevard des Vétérans
LAC-MEGANTIC, P. Q.

Nom:

Adresse:

Age:

Tél.:

bien **VU**
partout

TÉLÉ
7
SHERBROOKE

POUR VOS RECEPTIONS, BANQUETS, NOCES, SHOWERS

Le Club de Golf de Lac-Mégantic

EST L'ENDROIT PAR EXCELLENCE

* VASTE SALLE * CUISINE A SON MEILLEUR * PANORAMIQUE * STATIONNEMENT

Un membre actionnaire peut faire les réservations en communiquant avec

ANDRÉ HARVEY

TEL. 583-1070 ou 583-1142



SOIREE D'AMATEURS DU CLUB ARAMIS: Les gagnants du dernier concours d'amateurs du Club Aramis sont Mlle André St-Pierre de Ste-Cécile, M. Ghislain Boulet de Lac-Mégantic et Mme Gaétane Audet de St-Ludger. A l'occasion de cette soirée de vendredi dernier, des trophées ont été remis aux organisatrices de cette activité (photo de gauche) Mme Ovila Vigneault et Mme Honoré Pouliot, au centre M. Antonio Rousseau, président, qui remet les trophées; photo No 2, des trophées ont été remis à Mme Jean Nadeau et à M. Gérard Montambeault, nous remarquons également MM. Antonio Rousseau et Guy Paquet; photo No 3: Luc et Aline Vigneault ainsi que Guy Giguère qui ont également été récompensés; dernière photo, une participante qui n'a pas manqué d'égayer l'assistance, Mme Adélaïde Bolduc, 91 ans, de Lac-Mégantic. Vendredi prochain le 2 avril, sera la grande finale des concours d'amateurs.

Le publiciste

A vendre

Un radio C.B. de base AGS-200, un radio mobile Raytheon TWR-7, un S.W.R. meter bridge, 2 antennes de mobile, une antenne de base Super Magnum et une ground place. S'adresser à L'ECHO DE FRONTENAC, tél. 583-1630.

CONNAISSEZ VOS DROITS

(Suite de la page 4)

le peuple, pauvre ou riche, a libre accès aux soins médicaux. En est-il de même de la justice? La réponse est toujours non.

Pour quelle raison en est-il ainsi? Pourquoi le recours aux services judiciaires est-il si coûteux? Parce que, j'imagine, nos gouvernants n'ont pas pensé d'organiser un système de services judiciaires gratuits. On ne peut quand même pas dire que le peuple, lui, n'y a pas pensé et ne l'a pas demandé ce système. Depuis le temps que le peuple se plaint que les services judiciaires coûtent chers!

On a pensé à tout ou presque tout, comme en Suède socialiste: l'assurance-chômage, l'assurance-hospitalisation, l'assurance-santé, le régime de rentes, l'allocation familiale, les bourses aux artistes, aux universitaires, aux étudiants, l'instruction gratuite aux niveaux élémentaire et secondaire, l'unité sanitaire, les services d'agronome compétent pour les cultivateurs, etc. etc.

Mais quant à organiser un système de services judiciaires, mystère et boule de gomme.

Certains juges et avocats répondront qu'il existe un système d'assistance judiciaire: c'est là un argument pour clore le bec à des ignares. Essayez voir d'obtenir l'assistance judiciaire, vous m'en donnerez des nouvelles! Ce système d'assistance judiciaire fut mis sur pied par le Barreau dans certaines villes de la province; Il ne fonctionne vraiment qu'à Montréal et à Québec, et encore il est impossible aux gens dévoués qui s'en occupent de maintenir un système efficace véritablement et adéquat.

Le peuple devrait réclamer immédiatement le droit à des services judiciaires gratuits. C'est lui qui paie déjà la facture de tout le système judiciaire. Il serait normal qu'un citoyen de Frontenac comme d'ailleurs, qui ne peut se payer les services d'un avocat, puisse à tout le moins bénéficier des services d'un avocat employé ou fonctionnaire de l'état.

(A suivre)

GRACE À LA CROIX-ROUGE CEUX QUE VOUS AIDEZ NE L'OUBLIERONT PAS

Jean Dussault a trouvé sa place.



Jean Dussault ne voulait pas d'une existence monotone, médiocre, routinière. Il est donc entré dans les Forces armées canadiennes. Aujourd'hui, Jean est heureux d'utiliser ses capacités au maximum. Il relève tous les jours de nouveaux défis. Il a la possibilité de voyager, de continuer ses études, même universitaires, tout en recevant un salaire. Quant à son avenir, il est brillant et assuré. Pour Jean, c'est la vraie vie!

En fin de course: un homme, un vrai.
Vois Je conseiller en carrière militaire.

Notre représentant sera au Centre de Main-d'Oeuvre de Lac-Mégantic

MERCREDI les 7 AVRIL et 28 AVRIL

entre midi et 5 heures p.m.

Si tu veux trouver ta place, viens avec nous.

LES FORCES ARMÉES CANADIENNES

Pour te renseigner, appelle-nous:

CENTRE DE RECRUTEMENT DES FORCES CANADIENNES

50 rue Couture Sherbrooke, Qué. Tél.: 562-0870



Ligue Mixte Petites Quilles
Chevaliers Colomb

MOYENNES
Fernand Rancourt, 126.0; Serge Morin, 122.8; Gérard Boulanger, 121.4; Emilien Quirion, 112.3; Jean Boulanger, 111.7. Réjean Grégoire, 108.5; John Rusnack, 104.8; Gérard Montambeault, 104.8; Léon Charbonnier, 103.0; Denis Lacroix, 102.3; Fernand Côté, 100.6; Jacques Bureau, 97.1; Mario Lacroix, 94.3; Michel Dufresne, 94.0; Fernand Grenier, 92.9; Raymond Galant, 92.9; Christian Leclerc, 89.0; Paul Lapierre, 88.0; Fernand Roy, 86.5; Jean Campeau, 68.8.

FEMMES — Colette Quirion, 114.3; Candide Rodrigue, 104.1; Laurette Arsenaux, 92.6; Fernande Rodrigue, 88.7; Gisèle Côté, 88.0; Jacqueline Grégoire, 85.7; Cécile Charbonnier, 85.3; Estelle Grossman, 77.2; Francine Bilodeau, 70.6; Blanche Poulin, 54.3.

ATTENTION

Toutes les personnes qui sont marquées en rouge dans P.J. pourront jouer dans les séries. La ligue mixte de petites quilles désire remercier tout ceux qui de près ou de loin ont contribué pour passer les résultats des quilles à toutes les semaines dans le journal L'Echo de Frontenac. Merci Beaucoup.

Félicitations à tous les gagnants.

Bonne chance à tous pour les séries.

Chevaliers Colomb joueront contre Hôtel Lasalle.

Rodrigue Fleuriste joueront contre Chez Madeleine.

Salon Benoit joueront contre Quirion Transport.

Soyons de bons/bonnes sportifs.

Micheline Giroux, sec.-trés.

Madame Berthe Bureau vous conseille



L'Institut Berthe Bureau

vous offre des soins de beauté à la portée de votre bourse. Profitez-en! La femme moderne se doit d'avoir un teint frais et velouté. Quel que soit votre problème elle y apportera sa solution et elle sera heureuse de vous conseiller sur l'usage des produits de beauté du Docteur Renaud, de Paris, France. L'Institut vous offre ces soins à des prix modiques. Epilation permanente à l'électrolyse; elle possède les traitements d'acné au vopazone. Pour étudiants et étudiantes qui souffrent d'acné, prix spécial \$4.00; Nettoyage de la peau, massage spécial ozone de \$5.00 à \$6.00; Epilation de sourcils selon la forme du visage \$1.50; Epilation légère des sourcils \$1.00; Epilation des jambes, à la cire \$5.00; Maquillage \$2.00

SPÉCIALISTE pour les PIEDS

UN PEDICURE EST A LA DISPOSITION DE NOTRE CLIENTELE UNE FOIS PAR MOIS.

POUR RENDEZ-VOUS COMPOSEZ : **583-0781**

5040 rue Champlain — LAC-MEGANTIC

Décès de M. Philippe Laroche



Le 19 mars dernier est décédé accidentellement à l'âge de 49 ans et 1 mois M. Philippe Laroche de Lachine, autrefois de Woburn, époux de dame Lucienne Cyrenne. Il laisse pour le pleurer, outre son épouse, ses enfants Gilles et Carole de Lachine, ses frères et belles-soeurs MM. et Mmes Lucien Laroche de Woburn et Albert Laroche de Bristol Conn., ses soeurs Thérèse et Pauline de Montréal, sa belle-mère, ses beaux-frères et ses belles-soeurs de Nédélec Abitibi.

Les funérailles ont eu lieu le 22 mars à Montréal.

Nos condoléances les plus sincères à la famille éprouvée par ce deuil.

Décès de M. Francis Mulholland

A Leominster, Massachusetts, est décédé subitement à l'âge de 63 ans, M. Francis Mulholland, un résident de longue date de Lac-Mégantic.

Outre son épouse, née Germaine Frank, il laisse dans le deuil ses enfants: M. et Mme Patrick Mulholland (Janice Cook) de New York; M. et Mme Léo Dubrûle (Doris) de Leominster; M. Wallace Mulholland de Québec; M. Robert Mulholland de New York; M. et Mme Réal Rodrigue (Dorothé) de Lac-Mégantic; M. Normand Mulholland, de Leominster; ses petits-enfants: Robin et Patrick Mulholland, de New York, Joanne, Marco et Danny Dubrûle, de Leominster; ses soeurs: Mme Rosaire Fortin (Bertha) de Lac-Mégantic; Mme

REMERCIEMENTS

Madame Lucien Bilodeau, de Lac-Mégantic, désire remercier sincèrement les médecins et le personnel de l'hôpital St-Joseph pour les bons soins qu'ils lui ont accordés au cours de sa récente hospitalisation à l'hôpital St-Joseph de Lac-Mégantic.

Elle les prie d'accepter ce message de sa plus profonde gratitude.



AUX 2e JEUX D'HIVER CANADIENS, LES ATHLETES DU QUEBEC ONT GAGNE 60 MEDAILLES, soit dix d'or, 26 d'argent et 24 de bronze. On voit ci-dessus une reproduction de ces médailles frappées pour commémorer les épreuves sportives de Saskatoon. Le Québec a terminé en 3e place avec un total de 216½ points aux 2e Jeux d'hiver canadiens. Selon M. Claude Lacasse, conseiller technique au haut-commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports et chef de mission de l'équipe du Québec à Saskatoon, les résultats obtenus sont plus que satisfaisants. En 1967, lors des premiers Jeux d'hiver, notre équipe s'était classée quatrième et n'avait obtenu que 100 points.

Josaphat Jacques (Hélène) de St-Jean Vianney; ses beaux-frères et belles-soeurs: M. Rosaire Fortin de Lac-Mégantic; M. Josaphat Jacques de St-Jean Vianney; M. et Mme Hervé Nadeau de Milan; M. et Mme Roméo Lapointe de Sherbrooke, M. et Mme Fortunat Toulouse de Chicoutimi; M. et Mme Louis Frank de Lac-Mégantic.

Décès de Marcel Bisson

St-Gédéon Front. (A.N.)

Le 4 mars est décédé à l'Hôpital Laval de Québec, Marcel Bisson, 11 ans et 6 mois, à la suite d'une longue maladie. Il était le fils bien-aimé de M. et Mme Clément Bisson (Juliette Lachance).

Il laisse pour le pleurer outre ses parents, ses soeurs et frère: Lorraine, Jeannette, Marie Paule, Jean-Noël et son grand-père M. Edouard Bisson de St-Gédéon et sa grand-mère maternelle Mme Herménégilde de St-Gédéon.

Les funérailles ont eu lieu le 8 mars à l'église de St-Gédéon à 10 h. de l'avant-midi. Le chant a été exécuté par la chorale des élèves sous la direction des religieuses.

Le service funèbre fut chanté par M. l'abbé Godin, aumônier du Foyer, St-Gédéon. MM. Victor Lachance et Gaston Couture ont recueilli les offrandes. Les porteurs étaient MM. Daniel Gilbert, Renald Quirion, Renald Thibodeau, Gaétan Gagné, Régis Talbot, Laurent Bisson.

La sépulture a été faite au cimetière de St-Gédéon.

La direction des funérailles avait été confiée à la Maison Giguère & Frères.

Nos plus sincères condoléances s'adressent à la famille éprouvée par ce deuil.

Décès de M. Félix Couette

A Marsboro est décédé le 14 mars dernier M. Félix Couette, célibataire, à l'âge de 63 ans, à la suite de quelques heures de maladie. Il succomba dans l'automobile qui le menait à l'hôpital St-Joseph de Lac-Mégantic.

Il laisse dans le deuil ses frères et belles-soeurs: M. Léo Couet, de Lac-Mégantic, M. et Mme Cyrille Couette de Chicoutimi, M. François Couette: sa soeur et son beau-frère M. et Mme Laframboise (Régina) de North Bay, Ont., ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines.

Un service funèbre a été célébré en l'église Ste-Agnès le 17 mars à 10 heures, à Lac-Mégantic, et chanté par M. l'abbé Charles-Henri Doyle, curé.

MM. Henri-Louis Roy, Armand Roy, Marcel Couette de Marsboro, Florent Lavoie, Raoul Durand, Théophile Mercier, de Lac-Mégantic, portaient le cercueil. MM. Henri-Louis Roy, et Armand Roy ont recueilli les offrandes au cours de la cérémonie religieuse.

Nous désirons exprimer nos condoléances les plus sincères à la famille éprouvée.

Vienne la nuit
lundi 5, 00 h 08

Faites connaissance avec Berlioz

Le réalisateur Paul Roussel donne rendez-vous aux auditeurs de la radio de Radio-Canada à l'émission Vienne la nuit du lundi 5 avril à minuit 08, afin de faire plus ample connaissance avec Berlioz, l'écrivain et le musicien.

Ceux qui ont aimé la série consacrée à Beethoven où, au cours d'une centaine d'émissions, on entendit la plus grande partie des oeuvres enregistrées du maître ainsi que le récit de sa vie, tiré de ses propres écrits, ne voudront pas

Jacques & Frères Inc.

DIRECTEURS DE FUNERAILLES

LAC-MEGANTIC
583-0445

LAMBTON
486-2546

ST-LUDGER
548-5877

ST-SEBASTIEN
652-9902



SCOTSTOWN
657-4775

LA GUADELOUPE
459-3534

COURCELLES
483-9289

LAC-DROLET
548-9902

SIEGE SOCIAL : 3778 Québec Central - Tél. 583-0444
LAC-MEGANTIC

DÉCÈS

ALLEN Arthur — A l'hôpital d'Youville de Sherbrooke est décédé le 25 mars dernier à l'âge de 77 ans M. Arthur Allen, époux de dame Léda Pelchat de St-Romain. Les funérailles ont eu lieu samedi le 27 mars en l'église de St-Romain.

BUSQUE Philiat Mme — A Sherbrooke le 27 mars dernier est décédée à l'âge de 65 ans Mme Philiat Busque née dame Yvonne Gagné, de Nantes. Les funérailles ont eu lieu mardi en

l'église Notre-Dame du Bon Conseil de Nantes.

LAROCHELLE Philippe — A Montréal est décédé accidentellement M. Philippe Laroche à l'âge de 49 ans, époux de dame Lucienne Cyrenne de Lachine, autrefois de Woburn. Les funérailles ont eu lieu à Montréal lundi le 22 mars.

Ces informations nous ont été fournies par la maison Jacques & Frères de Lac-Mégantic.

manquer l'occasion d'en apprendre plus sur le «champion de la musique «moderne» de la première moitié du XIXe siècle: Hector Berlioz.»

Au cours de cette nouvelle série, diffusée du lundi au vendredi, les auditeurs pourront, nous dit Paul Roussel, entendre Berlioz lui-même parler de sa vie tumultueuse et de son oeuvre déroutante, puisque le texte s'alimentera aux mémoires du grand innovateur français, compositeur audacieux et critique extrêmement brillant.

NE L'OUBLIEZ PAS

LA CROIX-ROUGE

AGIT EN

VOTRE NOM



REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIE

M. Albert Lemay et les membres de sa famille désirent remercier toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, cartes de sympathie, visites au salon funéraire, télégrammes, tributs floraux, assistance aux funérailles ou de quelque manière que ce soit à l'occasion du décès de

Madame ALBERT LEMAY

survenu le 8 janvier 1971.

Ils les prient d'accepter ce message de leur plus profonde gratitude.

REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIE

Mme Hormidas Guérin et les membres de sa famille désirent remercier toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, cartes de sympathie, visites au salon funéraire, télégrammes, tributs floraux, assistance aux funérailles, services rendus à la maison

ou de quelque manière que ce soit à l'occasion du décès de

Monsieur HORMIDAS GUERIN

Ils les prient d'accepter ce message de leur plus profonde gratitude.



GRANIT CANADIEN, AMERICAIN, EUROPEEN — STATUE EN MARBRE D'ITALIE — EQUIPEMENT MODERNE POUR LA SCULPTURE (SHAPE CARVING). PRIX DEFIAANT TOUTE COMPETITION.

POUR UN DERNIER HOMMAGE A VOS CHERS DISPARUS
CONSULTEZ:

Les Monuments Funéraires de St-Samuel Enr.

FRANCOIS THEBERGE — LAC-MEGANTIC
TELEPHONE : 583-0102 ou 583-1709



- * MONUMENTS
- * GRANIT DE CONSTRUCTION
- * BRIQUES

GRANIT LOCAL ET IMPORTE

Notre réputation vous garantit satisfaction

René-Paul GOSSELIN

5034 RUE LAURIER — LAC-MEGANTIC — TEL. 583-2121 — 583-2504 — 583-0238

LOUEZ, ACHETEZ, VENDEZ par nos

PETITES ANNONCES

583-1630

TARIF

MINIMUM \$1.25 (15 MOTS) - 5c DU MOT ADDITIONNEL
AVEC CADRE : \$2.00 LE POUCE
DATE LIMITE : LUNDI 5 HEURES p.m.

A louer

DIVERS LOGEMENTS modernes, meublés; chauffés, situés rue Dollard, en face de l'église; stationnement. Pour informations s'adresser à tél. 583-1456, Mme Marcel Bellefleur, après 5h. p.m.

(A)

APPARTEMENTS MEUBLES 2 1/2 pièces, idéal pour 1 ou 2 personnes; commodités; aspirateur au mur, chauffage central. S'adresser à ROBERT BERTRAND 4842 rue Dollard, tél. 583-2168.

(J6jno)

LOGEMENT 5 appartements, entrée 220, installation pour laveuse-sècheuse à louer; situé rue Carillon. COMPOSEZ 583-1614 ou 583-1227.

(N25jno)

LOGEMENT à louer situé au 3566 rue St-Edouard, 4 1/2 pièces, chauffé, commodités modernes. Pour information tél. 583-1322 à Lac-Mégantic ou ROGER BOLDUC, tél. 335-6333 Thetford-Mines.

(J13jno)

APPARTEMENTS DUBE, situés rue Choquette, meublés. Pour de plus amples informations s'adresser à JEROME DUBE, tél. 583-2391.

(N. 27 jno)

LOGEMENT 5 appartements, chauffé, eau chaude fournie, complètement renové, tapis neufs, site idéal, situé centre ville, en haut du magasin Hervé Roy. COMPOSEZ 583-1581 ou 583-1936.

(J.27jno)

LOGEMENT A LOUER 4 appartements plus chambre de bain, chauffé, eau chaude fournie, entrée 220, accès au sous-sol. COMPOSEZ 583-1353, 4802 rue Papineau.

(F. 10 jno)

LOGEMENT 5 appartements, avec chambre de bain complète, pas d'entrée 220, situé rue Frontenac. S'adresser à EUGENE TALBOT, tél. 583-3146.

(D. 16 jno)

APPARTEMENTS 2 1/2 pièces, meublés, éclairés, chauffés, \$13 par semaine. COMPOSEZ 583-1648 ou 583-1525.

(M. 10 jno)

APPARTEMENTS OU CHAMBRES à louer, meublés ou non meublés, de 1 1/2 à 4 1/2 appartements, chauffés, modernes. S'adresser à HABITAT LAC-MEGANTIC INC., tél. 583-1709 ou 583-2683.

(M. 24 jno)

APPARTEMENTS meublé, à 2 1/2 pièces, situés voisin du presbytère Ste-Agnès. S'adresser au RESTAURANT PAOLO, tél. 583-0288.

(M. 24 jno)

LOGEMENT 3 1/2 pièces, meublé, moderne, chauffé, entrée pour laveuse-sècheuse, situé rue Salaberry. S'adresser au MAGASIN J.E. CLOUTIER, tél. 583-1567.

(M. 24-31)

A vendre

CHIEN Chihuahua, 6 mois, couleur brune. S'adresser à EMILE LARRIVEE, 5024 rue Laurier, tél. 583-2328.

(Mars 24-31)

MAISON, située à 4777 rue Papineau, comprenant 3 chambres, chambre de bain complète, salon, cuisine et salle à manger. S'adresser à 4765 rue Papineau, tél. 583-1794.

(Mars 24 jno)

SUCRERIE A VENDRE, comprenant terre de 50 acres et tout le matériel nécessaire pour entailler 2000 érables et faire les sucres. S'adresser à LEO-PAUL MORIN, r.r. 2, Lac-Mégantic.

(M. 24-31 A. 7)

MAISON à vendre, 2 étages, 11 appartements, finition extérieure en pierre de champs, bon système de chauffage, toiture en asphalte, terrain 132' x 132', cause de vente: maladie. Situé au 4767 Laurier. COMPOSEZ 583-0527.

(M. 17-24-31 P)

TROPHEE - choix de 250 modèles pour tous les sports. REDUCTION de 50 p.c. S'adresser à LUCIEN BRETON 3567 rue Daniel tél. 583-0436 Lac-Mégantic.

(J6jno)

MAISON 2 logements, 3 chambres, salon, cuisine, chambre de bain; complètement renové, intérieur et extérieur, située au 3841 rue Lemieux. S'ADRESSER à Roger RANCOURT, 3648 rue Maisonneuve, tél. 583-1660.

(J13jno)

CHALET situé au lac St-François, à Lambton, 20' x 40', foyer double en pierre, eau courante, chemin jusqu'au chalet, terrain de 100' x 150'; belle grève. S'adresser à ARSENE LACROIX, tél. 652-2922 St-Sébastien.

(M.31P)

PROPRIETE COMMERCIALE à vendre située au 5355 rue Frontenac. S'adresser à: RAYMOND GIRARD, tél: 583-1741.

(M.31)

MAISON et ATELIER à vendre, situés au 3568 Lemieux, maison 8 appartements, entrée 220, système de chauffage à eau chaude; atelier 28' x 40' de soudure et réparation: soudeuse, feux à gaz, matériel, etc. A vendre pour cause de maladie. COMPOSEZ 583-3030 ou 583-1343.

(F. 3 jno)

MAISON de 4 logements, neuve, située rue Laviolette, entrée 220, système d'eau chaude central, installation pour laveuse-sècheuse, système de chauffage central. S'ADRESSER A LUCIEN LEMIEUX, tél. 567-1971 à Sherbrooke ou composez 583-1973 Lac-Mégantic.

(J13jno)

MAISON à vendre, 2 logements, système de chauffage, balcons arrière vitrés, finition en briques. S'adresser à ADRIEN DANSEREAU, tél. 583-1319.

(M. 10 jno)

MAISON de deux logements, avec installations neuves de plomberie et électricité; système de chauffage eau chaude central; bien située au 4802 Champlain. S'adresser à MARC LAPOINTE en composant 583-1818.

(M. 10 jno)

Divers

AVIS aux propriétaires de congélateurs. Pour l'achat ou la préparation de votre viande pour congélateurs; consultez GUY LAVALLEE, au 4611 rue Papineau Lac-Mégantic, tél. 583-0617.

(N25jno)

Chez "CADORAMA" 5075 Boul. des Vétérans, Lac-Mégantic, tél. 583-0507, vous trouverez des cadeaux de tous genres, alliances - joncs - articles de bois - rasoirs pour hommes et femmes - caméras - films - articles ménagers électriques - radios - montres "Girard Perregaux" "Universel Genève" - Technos - Timex à 10 p.c. de réduction - etc. le tout à des prix exclusifs. L. M. MERCIER, PROP.

CHAMBRE ET PENSION au 5014 rue Champlain. S'adresser à Mme RAYMOND LACHANCE, tél. 583-2546.

(S. 3 jno)

JE SUIS MAINTENANT MAITRE-DISTRIBUTEUR des fameux produits Beauty, Holiday, Magic. Ceux qui désirent s'en procurer doivent communiquer avec ARMAND BOUFFARD, tél. 483-5232 à Courcelles ou à Mme ROBERT PLANTE, tél. 583-1049, à Lac-Mégantic.

(M. 24-31, A. 7-14 P)

MACHINES A COUDRE - Toute machine à coudre peu importe la marque de commerce, le genre ou l'âge, se répare sans contredit. Communiquez avec ALBERT NADEAU, tél. 582-3522, c.p. 23, St-Gédéon, Front., vente et réparation.

(M. 24 jno)

POUR VOS TRAVAUX DE MACONNERIE - Spécialité pierre naturelle, pierre des champs, foyers, posage briques, blocs, trottoirs de ciment etc. S'adresser à: ARSENE LACROIX, tél. 652-2922. St-Sébastien.

(M31-A7-14-21P)

LE SALAIRE HEBDOMADAIRE MOYEN ...

(suite de la 1ère page)

Industrie	Hommes	Femmes	Salaire hebdom.
Aliments et boissons	75	5	\$68.50
Textiles	93	726	56.70
Bois	770	104	76.30
Acier et Motos-neige	360	6	81.10
Autres	42	13	72.00
Total	1341	854	\$74.00

SECTEUR TERTIAIRE

Le secteur tertiaire emploie 2211 personnes. C'est tout le domaine des services spécialisés: construction, transport, commerce de détail, éducation, santé, administration publique.

Industrie	Hommes	Femmes	Salaire hebdom.
Construction	195	5	\$130.00
Transport	126	10	96.00
Commerce de détail	380	225	67.00
Education	85	275	98.00
Santé	70	205	88.00
Administration publique	260	30	83.00
Autres	170	175	76.00
	1286	925	\$86.00

J'OFFRE MES SERVICES pour exécuter travaux de ménage dans maison privée. COMPOSEZ 486-7226 à Lambton.

(M31-A7)

VENDEUR DEMANDE

HY - POSTEZ VOTRE DEMANDE AUJOURD'HUI ET VOYEZ VOS REVENUS AUGMENTER - Ecrire à The W.T. Rawleigh Co. Ltd., Dept. A-517-HY, 4005, Rue Richelleu, Mtl. 207. Que.

Messieurs, j'aimerais vendre les produits renommés Rawleigh.

() temps partiel

() temps plein

() veuillez m'envoyer le Catalogue gratuit et tous les détails.

NOM

ADRESSE

VILLE

PROV.

On demande

LOGEMENT 3 à 4 chambres, chauffé, entrée 220, de préférence dans un bas, demandé. S'adresser JOSEPH CHAMPAGNE, tél: 583-2648 Lac-Mégantic.

(M31P)

JE DESIRE ACHETER une maison à Lac-Mégantic. S.v.p. communiquer avec ALFRED FLUET, tél. 583-0721.

(M31A7P)

JEUNE FILLE de bonne apparence, bilingue, pour travailler à plein temps dans une pharmacie de détail. SIGNALEZ, 583-0229.

(M31A7)

Comme de coutume, le Vendredi-Saint

BEAUVOIR - Point de ralliement de la "Marche du Pardon 1971". Selon la coutume, la Marche du Pardon à Beauvoir aura lieu, encore cette année, le Vendredi-Saint, 9 avril 1971.

A midi et demi, le grand ralliement devant les parvis de l'église Notre-Dame de l'Assomption où S. E. Mgr J. M. Fortier, Archevêque de Sherbrooke bénira les pèlerins. De là, le défilé s'acheminera vers le sanctuaire du Sacré-Coeur de Beauvoir. En cours de route, le R. Père Maurice Gagnon dirigera la marche du Pardon par l'unité Mobile de C. H. L. T.

Au Sanctuaire même il n'y aura pas de prédication et la manifestation consistera uniquement dans l'Action liturgique du Vendredi-Saint.



NE L'OUBLIEZ PAS
LA CROIX-ROUGE
AGIT EN VOTRE NOM



plastique stratifié
FAIT D'UN
DECOR DE REVE
UNE REALITE

Domaines Kanjik Inc.

CENTRE DE
RENOVATION

ROGER RANCOURT, président

3648 Maisonneuve LAC-MEGANTIC 583-1660

MACHINES A COUDRE - Toute machine à coudre peu importe la marque de commerce, le genre ou l'âge, se répare sans contredit. Communiquez avec ALBERT NADEAU, tél. 582-3522, c.p. 23, St-Gédéon, Front., vente et réparation.

(M. 24 jno)

POUR VOS TRAVAUX DE MACONNERIE - Spécialité pierre naturelle, pierre des champs, foyers, posage briques, blocs, trottoirs de ciment etc. S'adresser à: ARSENE LACROIX, tél. 652-2922. St-Sébastien.

(M31-A7-14-21P)



STATION
DE SERVICE **MARC LAPOINTE**

- * ALIGNEMENT ET BALANCEMENT DE ROUES
- * MISE AU POINT PAR EQUIPEMENT ELECTRONIQUE
- * NOUS FABRIQUONS DES CLEFS POUR AUTOMOBILES ET SERRURES ORDINAIRES.

AGENT
AUTORISE
DE



4540 LAVAL

LAC-MEGANTIC

TEL. 583-1818

LIVRAISON: UNE SEMAINE!

Papeterie de Mariage

THERMO-GRAVÉE

par les créateurs de "Bouquet Invitation Line"

LA THERMO-GRAVURE est un riche lettrage en relief qui a la distinction d'une main-d'oeuvre experts. Beaucoup moins coûteuse que vous ne puissiez croire et qui vous est livrée dans la semaine.

Plusieurs autres styles au choix

S'ADRESSER A :
L'ECHO DE FRONTENAC
5040 BOULEVARD DES VETERANS
LAC-MEGANTIC - Tél. 583-1630



CONSEIL STE-AGNÈS NO 2043

C. P. 397

LAC-MÉGANTIC, P. Q.

CROIX-ROUGE — Notre grand chevalier nous fait part que la campagne de souscription pour la Croix-Rouge a lieu cette semaine. Plusieurs frères chevaliers ont accepté de passer par les rues pour recueillir les dons de nos concitoyens. Nous les remercions de leur acte charitable et sommes assurés que de généreuses contributions les attendent aux portes où ils iront frapper.

ELECTIONS — La date des élections annuelles a été fixée au 4 avril prochain. Elles auront lieu au sous-sol de l'église

Notre-Dame de Fatima à huit heures du soir. Tous les Chevaliers en règle auront droit de vote pour se choisir un nouvel exécutif pour l'année 1971-72. Nous voulons vous voir nombreux pour que nos dirigeants voient que vous les appuyez dans leur travail.

PARTIE DE SUCRE — On nous avise que tous les chevaliers doivent retenir la date du 18 avril libre pour participer à la partie de sucre annuelle. Plus de détails seront donnés la semaine prochaine sur cette activité.

des FLEURS

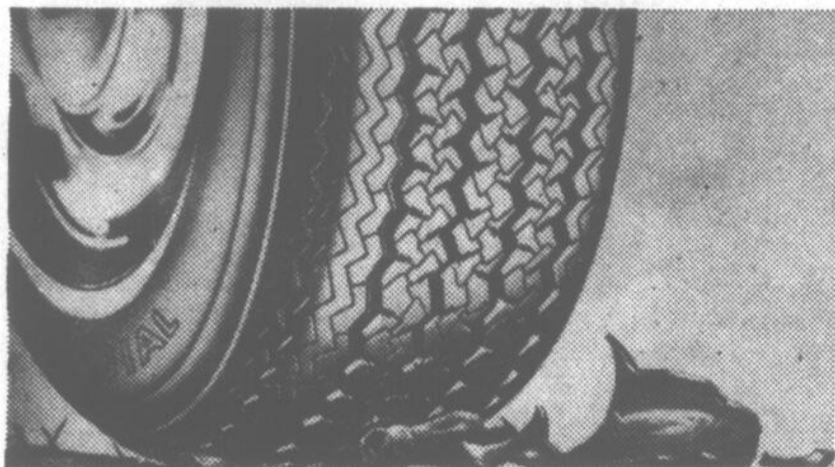
POUR PÂQUES...

COMMANDEZ-LES DES MAINTENANT

PLANTS EN POTS: Quatre-Saisons * Lys * Rosiers
Tulipes * Chrysanthèmes
Choix de Fleurs coupées

RODRIGUE FLEURISTE

COIN BOUL. DES VETERANS-THIBODEAU **Enr.**
TEL. 583-0464 — LAC-MEGANTIC

Prévenez les crevaisons

Le pneu radial Michelin X à ceinture de sécurité en acier

Chausser votre voiture de quatre pneus Michelin X, c'est pratiquement dire adieu aux crevaisons. C'est que Michelin fabrique ses pneus de façon à vous offrir plus de sécurité, une meilleure adhérence, un freinage plus efficace et un millage supérieur à celui obtenu avec des pneus conventionnels. Les nappes d'acier de la bande de roulement servent non seulement de bouclier contre les crevaisons mais procurent une meilleure adhérence au sol, une meilleure tenue de route et une plus grande précision de conduite. Dans les mêmes conditions de roulage, le pneu Michelin X Radial fait 2 fois le millage d'un pneu conventionnel: 40,000 milles et même davantage.

Donc, en plus de vous apporter une sécurité accrue, il se paie pratiquement tout seul.

Rouler sur un premier de catégorie...
c'est déjà plus sûr



MICHELIN X

Renseignez-vous auprès de
votre dépositaire Michelin autorisé

LES PNEUS "MICHELIN" pour camions
et automobiles sont maintenant vendus
à Lac-Mégantic par



MARCEL BRULOTTE Ltée

6232 Salaberry — Tél. 583-1614

GROS ET DÉTAIL



ROSAIRE FILLION
GERANT



QUATRE GENERATIONS — M. Oscar Roy de St-Sébastien, 82 ans, est l'arrière grand-père de Sonia Boulanger 7 mois, enfant de M. et Mme Jacques Boulanger (Thérèse Roy) 22 ans, de Woburn; nous apercevons également son grand-père M. Sébastien Roy, 51 ans de St-Sébastien. Nos félicitations.

Prompt rétablissement

Nous désirons exprimer à Mme Edmond Thivierge de Piopolis, présentement hospitalisée à l'hôpital Charles Lemoyne de Greefield Park, nos

meilleurs vœux de prompt rétablissement. MM. et Mmes Fernand Thivierge de Noranda, Laurent Richard et Léopold Thivierge de Piopolis, enfants de Mme Thivierge, lui ont rendu visite.

Friandises de Pâques.

Les oeufs de Pâques Laura Secord à la crème au beurre ont un beau jaune d'oeuf appétissant. Ils sont délicieux.



Friandises de Pâques de

Laura Secord

ASSORTIMENT COMPLET DE CARTES
DE PAQUES "CARLTON"
de \$0.10c à \$2.00

ROMÉO DOSTIE

4859 rue Laval — Tél. 583-1560 — LAC-MEGANTIC